



Offémont

Offémont Réalités

Magazine municipal - Février 2024 - N°80



Sommaire

Le mot du Maire	page 03
Finances	page 05
Représentation dans les organismes	page 06
Urbanisme	page 10
Politique de la ville	page 13
Valorisation paysagère	page 15
Amélioration de l'espace public	page 18
Dégradations	page 29
Prévention	page 30
Solidarité	page 32
Environnement	page 33
Éducation	page 36
La Ruche	page 39
CLÉ	page 44
Moments officiels	page 51
Les Aînés	page 56
CCAS	page 60
Animation	page 61
Sports & loisirs	page 72
Vie communale	page 78
Conseils Municipaux	page 85
Dialoguons	page 89
Photos de la commune	page 90
Flash back	page 91
Page ludique	page 92
État civil	page 93
Tribunes	page 94
À noter dans votre agenda	page 95

Directeur de la publication : Pierre CARLES. Responsable de la publication : Carole TRITTER.
Rédaction : Marie-Line CABROL, Pierre CARLES, Thierry FRAISIER, Nicole MUESSER, Carole TRITTER, la CLÉ d'Offemont, la liste "Un vent de liberté pour Offemont", la liste "Parlons d'avenir". Avec la participation de Gilles MULLER et Michelle ROUSSELET. Photos : Mairie d'Offemont sauf celles portant le nom du photographe, merci à Phot'Offemont pour leurs photos. Crédits : freepik.com, vecteezy.com, pixabay.com. Conception graphique et mise en page : Service Communication Mairie d'Offemont. Dépôt légal : février 2024. Tirage : 2 150 exemplaires. Coût de l'impression : 3 588 € HT. Imprimé par Schraag sur papier PEFC. Régie publicitaire : Mairie d'Offemont.

Comment recevoir **Offemont Réalités** ?

Version papier : Le magazine municipal d'Offemont est distribué à l'ensemble des Offemontois. Il est également disponible à l'accueil de la Mairie d'Offemont.

Version électronique : *Offemont Réalités* est consultable sur le site internet de la Commune d'Offemont, rubrique Services / Communication.



Extrait du discours prononcé lors de la soirée des Vœux du Maire du 05 janvier.

Chères Offemontoises, chers Offemontois,

En 2023, j'ai pris l'initiative d'aller à votre rencontre, je vous ai remis le bilan de mi-mandat, je vous ai écoutés, vous vous êtes parfois confiés.

Nous avons validé, après 8 ans de réunions et de conciliations, un plan local d'urbanisme voté à l'unanimité par le Conseil municipal. Je tiens à remercier l'ensemble des conseillers municipaux pour leur clairvoyance. C'est un PLU qui nous tourne vers l'avenir pour les 15 prochaines années, qui supprime des zones constructibles éloignées du centre-bourg comme aux Soiras, qui prévoit la possibilité d'une centaine d'habitations nouvelles et qui préserve toutes les zones sensibles, humides, agricoles et forestières. Pas simple quand, tous les mois de nouvelles directives et recommandations nous sont imposées.

2023 aura aussi été la destruction des bâtiments du Rudolphe. Nous avons convenu avec Damien MESLOT, Maire de Belfort, de détruire ces bâtiments et d'y déplacer le stand de tir de la Miotte avec un nombre maximum d'adhérents qui exercent leur passion sportive dans des locaux vétustes et à proximité d'habitations. L'avantage de ce transfert est également de libérer une partie de ce secteur. L'avenir du stand de tir de la Miotte se dessine ainsi (cf article en page 12).

Je vous avais annoncé, début 2023, l'achat des terrains de Lucienne FIRSTEIN, à côté de la mairie. Nous avons détruit l'ancienne ferme pour laisser place à la possibilité de créer un immeuble communal. Plus bas, au niveau du parking, nous avons eu la confirmation courant novembre, de la société Âges et Vie, de sa volonté de construire 16 logements à taille humaine pour nos Aînés.

Vous avez pu constater que les travaux de la future clinique vétérinaire avancent rapidement.

Le dossier Politique de la Ville nous a donné quelques inquiétudes lorsque M. le Préfet m'a annoncé, en juin, le souhait du gouvernement et des instances en charge de ce dernier, de retirer notre quartier Arsot-Ganghoffer. Perdre notre Quartier Politique de la Ville, c'était le devenir de l'association CLÉ, des chantiers jeunes, du Programme de Réussite Éducative, du soutien scolaire... Après 6 mois d'intenses efforts, de réflexions et de travail, grâce au soutien des services de la Préfecture qui ont compris l'intérêt et les enjeux de paix civile et du bien-être de la population, et avec la volonté de Mme le Maire de Valdoie, Marie-France CEFIS, d'intégrer son quartier Paul HUEBERT, nous avons appris courant décembre que notre quartier était maintenu. Un grand soulagement pour nous tous !

Les conditions de vie, pour beaucoup d'entre nous, se sont compliquées avec un niveau d'inflation que nous n'avions pas connu depuis longtemps ; le climat que nous ne comprenons plus et qui s'affole... C'est pourquoi, il nous a semblé nécessaire et urgent de participer, à notre humble niveau, à la mise en place d'actions éco'ffemontoises et solidaires : nouvelle collecte de téléphones, notre première gratiféria, un succès indéniable qui a rendu heureux autant les donateurs que les personnes venant chercher un objet utile, innovation d'un fauchage tardif, récupération des sapins ayant servi aux décorations communales pour les apporter aux chèvres de l'association APAR qui en raffolent, plantation des haies de fruitiers au sein de notre verger communal, récolte de nos premiers fruits, plantation d'arbres dans les cours d'écoles afin d'apporter plus de fraîcheur... Nous avons aussi organisé une nouvelle distribution de compost, de poules et de graines. L'ensemble de ses actions a créé une véritable émulation et un véritable élan de solidarité.

L'école était également au centre de nos actions. Nous sommes allés avec les élèves du Conseil Municipal des Enfants à la Forge-musée d'Étueffont. Nous avons accueilli, au sein de l'école du Martinet, une classe autisme depuis la rentrée de septembre (voir article en page 36).

Le mot du Maire

Nous avons retrouvé dans nos écoles le succès des fêtes de fin d'année, moments de bonheur pour les 390 élèves scolarisés au sein de la commune.

Nous n'oublions pas les très nombreuses animations qui ont ravi petits et grands, une année qui a commencé par *Fête vos jeux*, le cirque, le carnaval, le salon des minéraux et fossiles, notre Week-end "Découvertes", l'expo *Photo-Passion*, la chasse aux œufs, l'exposition des animaux de basse-cour, l'incroyable succès de la Fête de la commune, les vide-greniers, le Forum des activités, l'exposition *Regards d'Offemont*, la Sortie du maire, le salon *SaléSucré*, la Saint-Nicolas et le Marché de Noël ; des moments conviviaux qui permettent à toutes et tous de trouver un petit moment de bonheur dans cette actualité parfois troublante et dérangeante.

L'animation des Aînés a eu son florilège d'excursions : parc de Wesserling en Alsace, lac de Gérardmer dans les Vosges, lac du Titisee en Allemagne et le *Paradis des Sources* à Soultzmatt. Le CCAS, c'est aussi l'organisation des repas mensuels et annuel des Aînés, la distribution des bons de fin d'année, les thés dansants...

2023 aura été l'occasion d'inaugurer le quartier Ganghoffer, la rue des Cerisiers et le dojo, inaugurations qui auront permis d'échanger avec la population et les entreprises locales avec qui nous tissons des liens privilégiés.

Rien de tout cela, absolument rien n'aurait pu se faire sans votre soutien, sans le soutien de l'intégralité du personnel communal, sans le soutien des associations qui s'investissent et qui donnent de leur temps pour la Commune. Je remercie chacun d'entre vous qui permettez à Offemont d'être une commune enviée et recherchée pour sa qualité de vie, son dynamisme. C'est également pour cela que nous continuerons d'être attentif à chaque rue, chaque quartier afin d'assurer au mieux votre sécurité et votre bien-être.

J'aurai enfin une pensée pour tous ceux qui nous ont quittés cette année.

2024 verra la continuité de nos actions. Le démarrage des travaux de la rue Sous la Miotte ne devrait plus tarder. L'architecte pour la réhabilitation de la MIEL et de la Ruche a été choisi, cette année sera consacrée aux études et choix des entreprises, le début des travaux devrait avoir lieu début d'année prochaine. Un terrain de foot synthétique est à l'étude, nous espérons obtenir suffisamment de subventions afin de boucler le budget de ce dossier. Nous poursuivrons le remplacement des éclairages des rues par des LED. Un parcours VTT destiné à tous les âges sera prochainement installé à proximité de la MIEL. Sur l'ancien terrain de foot de l'Arsot, nous travaillons sur la venue de plusieurs enseignes commerciales.

Afin de vivre avec notre temps, je vous invite à télécharger l'application ILLIWAP sur vos smartphones, application totalement gratuite et à vous abonner à la page d'Offemont. Vous pourrez y retrouver toutes les informations de votre commune, agenda du mois, liste des associations, salles à louer, numéros utiles...

Je remercie personnellement et individuellement chaque personne qui travaille pour notre Commune, les services de la Ruche, les services techniques, les services d'entretien et enfin les services administratifs. Je n'oublie pas mes élus qui œuvrent chaque jour pour l'intérêt général.

Je vous souhaite à toutes et à tous une très belle année 2024 !



Pierre CARLES

Endettement

L'endettement est en constante diminution, aucun emprunt n'ayant été contracté depuis notre élection en 2014. Au 01/01/2024, nous comptons 4329 habitants, soit 538 € de dette par habitant. Le total à rembourser est de 2 330 700,48 €.



2012	1 372 €
2014	1 274 €
2015	1 178 €
2016	1 116 €
2017	910 €
2018	864 €
2019	756 €
2020	701 €
2021	603 €
2022	586 €
2023	538 €

La Commune en quelques chiffres au 31 décembre 2023

Côté recettes :

Recettes de taxe foncière sur le bâti et non bâti	1 502 975 €
Dotations Globales de Fonctionnement (versement de l'État)	719 521 €
Revenus locatifs (logements, salles communales, complexe sportif...)	103 474 €

Côté dépenses :

Charges de personnel	1 759 324 €
Gaz et électricité (tous bâtiments et voirie)	225 447 €
Subventions aux associations sportives et de loisirs	55 000 €
Intérêts d'emprunts	67 572 €

Investissements réalisés depuis 4 ans	5 607 541 €
---------------------------------------	-------------

Visite du Canton de Valdoie

Le 08 septembre, le Conseil départemental est allé à la rencontre des entreprises, des associations, des concitoyens et élus du Canton de Valdoie guidé par Marie-France CEFIS et Pierre CARLES, conseillère et Vice-Président départementaux du Canton :

- Riches échanges avec les élus du Conseil municipal d'Évette-Salbert, autour de M. le Maire, Laurent DEMESY.
- Visite de l'entreprise AZ Publicité spécialisée dans la conception d'enseignes et de signalétiques en tous genres à Valdoie.



- Présentation du projet de reprise de l'ex-site de recherche BBI/PPG par le *Groupe Elephant* à Sermamagny en présence de M. le Maire, Philippe CHALLAND. Le *Groupe Elephant* souhaite proposer un site dédié à l'événementiel dans un cadre verdoyant doté d'un bâtiment à l'architecture atypique.
- Rencontre des élèves du collège GOSCINNY de Valdoie. Merci à Mme la Principale, Karine VALENTIN, et à l'équipe pédagogique du collège pour leur accueil chaleureux et pour la présentation de la classe de musique ainsi que pour les échanges intéressants avec les délégués des classes et le personnel enseignant.
- Rencontre avec l'association *Passerelles Pour l'Emploi* qui permet l'insertion professionnelle de personnes éloignées du monde du travail en proposant toute une gamme de services aux particuliers et entreprises.
- Visite de l'Espace des Solidarités Départementales d'Offemont. L'action sociale est au cœur des compétences du Département du Territoire de Belfort et le réseau des ESD permet un accueil de proximité pour tous les Terrifortains dans les domaines des aides d'urgence, de l'enfance, de l'insertion ou de l'accès aux droits.
- Échanges au sein de l'entreprise SCHENINI, spécialisée dans la maçonnerie et la rénovation à Offemont.
- Présentation du projet de stade synthétique par Pierre CARLES. Le dispositif d'aide à la réalisation de terrains de football synthétiques, porté par le Département du Territoire de Belfort, a été au cœur des échanges avec l'AS OFFEMONT. Le Département a confirmé son soutien à hauteur de 200 000 € pour ce projet.



Dévoilement de plaque à la Synagogue

Le 28 septembre, M. le Maire s'est rendu à la Synagogue de Belfort pour le dévoilement de la plaque des rabbins et présidents ayant guidé la communauté juive de Belfort depuis son origine.



Association Les Croqueurs de Pommes

M. le Maire était présent le 1^{er} octobre au verger de l'association *Les Croqueurs de Pommes* situé à Évette-Salbert pour les portes ouvertes à l'occasion des 40 ans du verger conservatoire.



Cérémonie à Banvillars

Afin de ne pas oublier, M. le Maire, de nombreux élus et autorités étaient présents le 08 octobre à la cérémonie du charnier de Banvillars, en mémoire des 27 résistants fusillés sur ordre des nazis le 10 octobre 1944.



Nominations



Lors de la réunion du Conseil Municipal du 03 juillet, Jean-Loup GODELAR a été nommé Conseiller Municipal suite à la démission de Estelle BÉE.



Lors de la réunion du Conseil Municipal du 02 octobre, Thierry FRAISIER a été élu 8^e Adjoint au Maire, en charge de l'animation et de l'environnement.

CAP 28

Le 19 octobre, Florian BOUQUET, Président du Département, et les élus du Conseil départemental ont convié les Terrifortains à une réunion de présentation "Cap 2028, les ambitions pour notre territoire", à la salle des fêtes de Belfort.

Les élus ont dévoilé ce que sera le Territoire de Belfort d'ici 5 ans à travers les missions que le Département mène au quotidien.

Un programme d'actions mis en œuvre par les services départementaux pour amplifier la dynamique d'investissement, être au plus près des Terrifortains, améliorer leur cadre de vie et rendre le Territoire de Belfort encore plus attractif.

Quatre grands axes de développement se dégagent de cette analyse : l'accompagnement des habitants du Territoire à tous les âges de la vie, l'éducation en lien avec le sport et la culture, la cohésion territoriale et enfin la qualité de vie et le développement durable.



Territoires & industrie

Les trophées des Territoires & Industrie ont honoré les entreprises du Territoire de Belfort à la salle des fêtes de Belfort le 26 octobre.

En partenariat avec Grand Belfort, la *Gazette des Communes* et *L'Usine Nouvelle*, cette séquence a été l'occasion de rappeler que le Département du Territoire de Belfort demeure une terre d'excellence industrielle reconnue bien au-delà de nos frontières nationales.

Lors des tables rondes, a été évoquée la question de l'emploi qui pose parfois des difficultés aux entreprises pour s'installer ou pérenniser leurs activités.

M. le Maire, présent à cette cérémonie, a félicité les lauréats locaux dans les catégories :

- "Prix Réindustrialisation/Relocalisation" remis à Isola Composite France.
- "Prix Saga Familiale" remis à LISI GROUP.
- "Prix Coup de cœur du Jury" décerné à McPhy.



Créée en 1989 - SARL depuis 2001



BARDOZ

**Bâtiments
&
Travaux-Publics**

03 84 22 26 41 - www.bardoz-btp.fr

9 Rue des Aliziers

90160 PEROUSE

Réunion Plan Local d'Urbanisme



Le 12 septembre s'est tenue en mairie une dernière réunion technique en présence des services de la Direction des Territoires.

Il était question de procéder aux derniers arbitrages afin d'intégrer au futur PLU :

- les avis des personnes publiques associées,
- les prescriptions émises par la Commission départementale de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers,
- les résultats de l'enquête publique,
- l'étude du caractère humide des zones ouvertes à l'urbanisation.

À l'issue de cette réunion, le PLU révisé était prêt à être soumis au vote du Conseil Municipal qui l'a approuvé à l'unanimité des membres présents lors de la séance du 03 octobre 2023.

Le nouveau PLU s'inscrit dans la continuité de celui de 2012 en ouvrant la zone 1AU du Vergerot (entre la rue du Stratégique et la rue de la Gare) à l'urbanisation. Cette zone de 4,7 ha est dévolue à accueillir un nouveau lotissement. Il s'inscrit aussi pleinement dans l'époque actuelle, en actant une réduction de la consommation des espaces naturels de 50 % par rapport au foncier artificialisé ces 10 dernières années. Tous les documents composant le nouveau PLU communal sont disponibles sur le site internet de la mairie, rubrique Services / Urbanisme (ou flashez le code).

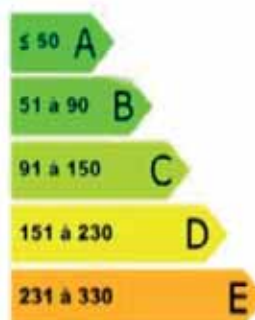


BUREAU D'ETUDES MULTI-TECHNIQUES

Rue du Pâquis
90400 SEVENANS

Tel 03 84 21 04 98
Mail nrtherm@gmail.com

NOS ENERGIES AU SERVICE DE VOS PROJETS



Etudes Chauffage

Etudes Climatisation

Etudes Electricité

Etudes Plomberie Sanitaire

Etudes Ventilation



FICHE PRATIQUE Je déclare mes travaux



J'ai un projet qui semble réalisable.

- 1 Je commence par consulter le plan local d'urbanisme en ligne sur le site de la Mairie, rubrique Urbanisme (ou flashez le code) pour connaître le zonage de ma propriété et la réglementation applicable.

CAS N°1

Création d'une surface de plancher ou d'une emprise au sol supérieure à 20 m², pour les nouvelles constructions et supérieure à 40 m² pour les travaux portant sur les constructions existantes.
Mon projet portera la surface de plancher à plus de 150 m² : le recours à un architecte est obligatoire.

CAS N°2

Réalisation de travaux n'étant pas soumis à un permis de construire en raison d'un seuil de création de surface inférieur à ceux cités dans le CAS N°1 ou ne créant pas de surface supplémentaire mais restant soumis à déclaration, tels que : remise en couleur des façades, pose/modification d'une clôture, création d'une ouverture, changement de destination, etc.

Je dépose un permis de construire
(délai de réponse entre 2 et 3 mois)

Je dépose une déclaration préalable de travaux
(délai de réponse entre 1 et 2 mois)

Attention, il existe des cas particuliers ! Contacter la mairie d'Offemont si vous souhaitez une confirmation du type de demande à effectuer ou consulter le Cerfa 51434#12.

- 2 Je me rends sur le Portail <https://gnau.grandbelfort.fr/gnau/#/> pour déposer ma demande. Mon délai d'instruction commence le jour du dépôt du dossier.

Le dossier est étudié par le service instructeur du droit des sols de Grand Belfort qui va vérifier la complétude du dossier.



CAS N°1

Le dossier est complet.

CAS N°2

3 Je fournis les pièces manquantes.
Le délai d'instruction est interrompu. Il ne court qu'à compter de la transmission du dossier complet tel que précisé dans la demande de pièces complémentaires.

Le service urbanisme de Grand Belfort instruit votre demande, collecte les avis des services extérieurs et rédige une proposition de décision à l'attention de M. le Maire.



M. le Maire ou son adjoint délégué signe la décision finale qui vous sera transmise via le portail.

Le service urbanisme de la Commune d'Offemont est à votre écoute pour vous aider à chaque étape.

- 4 Je n'oublie pas de déclarer la date d'ouverture et de fin des travaux sur le portail !

Démolition du Rudolphe

Construit en 1982 par la Ville de Belfort, le bâtiment du Rudolphe se situe sur un terrain appartenant à la Commune d'Offemont. À l'origine, ce bâtiment abritait un centre aéré à destination des Terrifortains, idéalement placé au milieu de la verdure, les enfants y venaient nombreux et avec plaisir. Des années plus tard, devenu "Le Pavillon des Sciences", ce bâtiment n'était plus utilisé depuis 2012. Il coûtait chaque année à la Ville de Belfort plusieurs milliers d'euros (maintenance, alarme, espaces verts). Trop lourd à réhabiliter, décision fut prise de sa démolition en 2021, mais c'était sans compter sur les chauves-souris et autres oiseaux protégés qui y avaient élu domicile. Il fallut donc installer des nichoirs à l'extérieur du bâtiment, attendre que ces petites bêtes quittent les lieux pour enfin, voir la démolition se réaliser cet automne. Le stand de tir de la Miotte devrait être déplacé à cet endroit. Ci-dessous, quelques photos des lieux juste avant leur démolition mi-septembre 2023.



Nouvelle géographie prioritaire et refonte du Contrat de Ville

La politique de la Ville rassemble les acteurs institutionnels, économiques, associatifs et inscrit dans un document global leurs engagements au bénéfice de quartiers en difficultés.

Elle est mise en œuvre localement dans le cadre des contrats de Ville.

Le contrat de Ville, couvrant l'agglomération Belfortaine, signé en 2015 et prorogé à 3 reprises jusqu'en 2023, est arrivé à échéance l'année dernière.

En parallèle, les services de l'État ont entamé sur 2023 une refonte de la géographie nationale des quartiers prioritaires.

Il était d'abord question que le quartier Arsot-Ganghoffer sorte de cette géographie prioritaire.

Pierre CARLES et Marie-France CEFIS, Maire de Valdoie, ont rencontré M. le Préfet au mois de juin pour aborder ce sujet.

En effet, les contours historiques du quartier prioritaire offemontois ne coïncidaient plus avec les critères de la Politique de la Ville étant donné qu'il a largement bénéficié du renouvellement urbain depuis les années 2000.

En partenariat avec les services de l'État, Offemont et Valdoie ont donc travaillé à modifier cette géographie. Le but étant de conserver cette qualification nécessaire à nos Communes pour continuer et accentuer le travail effectué sur ce quartier.

Les rues Simone VEIL et Joséphine BAKER à Offemont sortent du dispositif quartier politique de la Ville, lequel intègre désormais, entre autre, la rue Paul HUEBER de Valdoie.

Cette proposition a été défendue par M. le Préfet lors des remontées au niveau national et nous l'en remercions vivement.

Le 28 décembre, la liste des quartiers prioritaires de la politique de la Ville a été arrêtée et inclut le quartier Arsot-Ganghoffer désormais nommé Arsot-Rives du Martinet.

L'heure est maintenant à la rédaction du prochain contrat de Ville qui s'inscrira dans la nouvelle génération de ces documents, les « Engagements Quartiers 2030 ».



**INGÉNIERIE, CONSEIL ET ACCOMPAGNEMENT
POUR TOUS VOS PROJETS EN INFRASTRUCTURES**

 ALIMENTATION EN EAU POTABLE	 ASSAINISSEMENT	 AMÉNAGEMENT URBAIN	 URBANISME
 ENVIRONNEMENT	 COMMUNICATION, ÉNERGIE ET ÉCLAIRAGE	 ÉQUIPEMENTS SPORTIFS ET DE LOISIRS	 DÉMOLITION, DÉSAMIANTAGE

LES COMPÉTENCES ET L'INNOVATION POUR L'AMÉNAGEMENT DURABLE DES VILLES ET VILLAGES DE DEMAIN

www.berest.fr



Chantiers jeunes

Trois chantiers éducatifs ont été organisés sur la commune en 2023 dont les deux derniers au cours du second semestre.

Le 2^e chantier éducatif s'est déroulé du 07 au 13 juillet et portait sur la rénovation de la cuisine du secteur famille de la CLÉ d'Offemont.

Maïssa, Nour, Yanis et Ilyes se sont employés à remettre en couleur cet espace de vie dédié aux familles du quartier Arsot-Ganghoffer.



Le 3^e et dernier chantier éducatif, du 23 au 27 octobre, consistait en la plantation de haies vives et fruitières au verger communal. Lors de cette semaine, Cécile, Selma, Sohane, Mélina et Abdul ont planté plus de 280 mètres linéaires de haies sous une pluie battante. Ces haies se composent d'une multitude de variétés parmi lesquelles on retrouve notamment, pommier d'ornement, pyracantha, viburnum, fusain, argousier, cotonéaster, saule, surreau noir, noisetier, cassissier, groseiller, aronia, vigne, kiwi, néflier.

Nous avons hâte de les découvrir en fleurs au printemps prochain.



Comme à l'accoutumée, ces chantiers jeunes ont été organisés au titre de la Politique de la Ville et la Commune a pu compter sur le soutien financier de l'État.

Nous remercions tout particulièrement les services de l'ESD Nord Territoire pour le choix et l'encadrement des participants.



Passage du jury des Villes et Villages fleuris

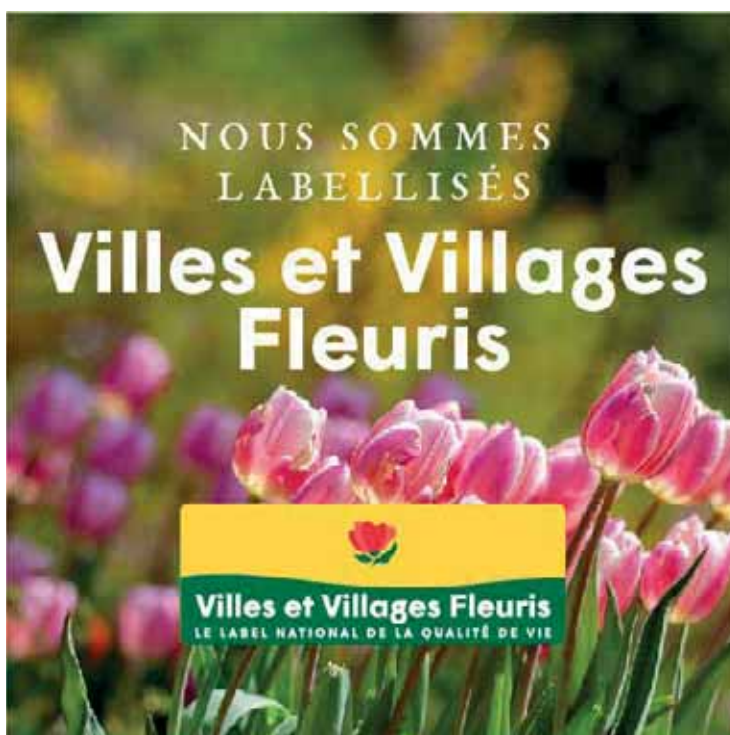


Le 17 juillet, les élus de l'environnement et du fleurissement et les agents « espaces verts » ont accueilli une délégation départementale du jury des Villes et Villages Fleuris, venue, comme chaque année, constater le travail réalisé et apprécier notre engagement en matière environnementale et de valorisation paysagère.

Après une présentation générale de notre territoire, un tour complet de la commune a été mené au pas de charge, le temps étant limité pour chaque visite. Il faut donc aller à l'essentiel, être précis et convaincant. De très nombreux critères sont analysés au cours de ce passage, notamment notre motivation évidente, notre patrimoine végétal, notre gestion environnementale, la qualité de l'espace public et, de manière générale, le cadre de vie que nous offrons à nos habitants.

À l'issue de cette visite, nous avons reçu les encouragements soutenus du jury qui a relevé notre volontarisme, notre engagement, notre évolution indéniable au vu de toutes les améliorations réalisées.

Serions-nous en route... vers une 2^e fleur ? Nous ne ménagerons pas nos efforts en ce sens.



Retrouvez plus de photos sur notre site "Illiwap", rubrique Services / Valorisation paysagère.

Décorations de Noël

Les services techniques, les bénévoles des Soiras et les enfants ont participé aux décorations de Noël. Grand merci à tous !



◀ Les écoles ont, elles aussi, décoré leur sapin. Ci-contre, une photo de l'école des Hirondelles.



◀ Le 21 décembre, le Père Noël est venu dire bonjour en mairie avant d'aller rencontrer les enfants de l'école des Écureuils.

Concours des maisons et balcons fleuris et des habitats éco'ffemontois

Ci-dessous, les 36 récompensés. Chacun est reparti avec un sachet de bulbes et un bon d'achat en jardinerie remis lors de la cérémonie des Vœux du Maire du 05 janvier. Merci à tous pour votre participation à l'embellissement de la commune et à la protection de l'environnement.



Bravo pour les maisons joliment fleuries de :

Mme AISSAOUI	M. et Mme DAUTREY	M. et Mme PAGE	M. et Mme SOULAS
M. et Mme ALIANE	M. et Mme FAIVRE-RAMPANT	Mme PACQUOT	M. STOCKMART
M. et Mme BALLAND	M. et Mme GRAFFE	Mme PAIN	M. et Mme TOPUZ
M. et Mme BERNUZZI	M. et Mme GRESET	M. et Mme RANDELOVIC	M. et Mme VALDENNAIRE
M. et Mme BOILLETOT	M. et Mme KETTERLE	M. et Mme RIPPLING	M. et Mme VOINSON
Mme BOUDJADJA	Mme LAMADI	M. et Mme ROBBIANO	Mme VON AESCH
Mme BOUTOUATOU	M. et Mme LUCHESSA	M. et Mme SKANDRANI	M. et Mme ZUSATZ

Pour avoir installé, entre autre, nichoirs, hôtels à insectes, composteurs, cuves à eau, bravo aux lauréats des habitats éco'ffemontois :

M. et Mme BOCKSTAHL
M. et Mme BRIOT
Mme DUPARCHY
M. et Mme GERARDIN
M. et Mme GOUTFREIND
M. et Mme MOREL
M. et Mme NATI
M. et Mme PIQUEREZ



Retrouvez plus de photos sur notre site "Illiwap", rubrique Services / Événements / Vœux du Maire.

Travaux

Mi-juillet, un nouveau barbecue a été installé à la salle polyvalente de l'Arsot par nos services techniques.



Fin novembre, les entreprises GAMBA et SEEB ont créé ce nouveau bureau en mairie. L'entreprise GAMBA a réalisé la partie plâtrerie, peinture et menuiseries intérieures bois pour un montant de 4 773,09 € TTC et l'entreprise SEEB s'est chargée des travaux d'électricité pour un montant de 417,89 € TTC.



L'entreprise CASOLI a remplacé la porte de la chaufferie de la salle polyvalente de l'Arsot. Montant des travaux : 2 970 € TTC.



Au mois d'août, les services techniques ont installé deux barrières pivotantes au niveau de la piste cyclable située le long de la rue des Prés Chevris afin de la sécuriser.

Ces barrières sont équipées de cadenas, type pompier, afin de la rendre accessible aux services de secours.

Le montant des barrières et des accessoires (cadenas et panneaux) s'élève à 3 585,80 € TTC.



Amélioration de l'espace public

Fin août, les services techniques ont créé un chemin piéton entre la voie d'accès à la maternelle Jean MACÉ et le parking destiné à la CLÉ et à l'école. Ce nouvel aménagement permettra d'améliorer la sécurité des enfants.



Les 30 et 31 août, la société EUROVIA a réalisé des travaux d'entretien de revêtement de chaussée à l'aide de son camion blowpatcher : rue Jean-Philippe RAMEAU, rue du Ballon, rue du Lieutenant Paul BOUVIER, rue des Commandos d'Afrique et rue Edmond MIELLET.

Montant des travaux : 6 480 € TTC.



En août, l'entreprise GLASTINT a posé des films solaires au gymnase contre la chaleur et surtout, contre l'éblouissement.

Montant des travaux : 2 977,72 € TTC.



Avant



Après

Au mois de septembre, une campagne de réfection des marquages au sol (STOP, passage piéton, parking, bande axiale...) liée à la sécurité et à la signalisation routière a été menée. C'est l'entreprise T1 qui a réalisé ces travaux pour un montant de 3 990,54 € TTC.

Zones d'intervention : rue Aristide BRIAND, rue Auguste RENOIR, rue des Prés Chevris, rue de la Rosemontoise, rue de la Gare, rue du Ballon, rue Jean-Philippe RAMEAU, rue du Lieutenant Paul BOUVIER, rue Jacques BERQUE, allée des Bouvreuils, rue des Maquisards, rue Ambroize CROIZAT, parking gymnase, rue de l'Étang, rue Edmond MIELLET et rue des Commandos d'Afrique.



Démolition

Cet été, la société BELFORT TOUS TRAVAUX a procédé aux travaux de démolition du corps de ferme situé au 98 rue Aristide BRIAND. En amont de la démolition, des travaux de désamiantage ont été réalisés par la société BE ENVIRONNEMENT. Le montant total de l'opération s'élève à 35 588 € TTC. La Commune souhaite créer à cet endroit un nouveau bâtiment composé de plusieurs appartements et de cellules à destination de professionnels de santé et/ou de commerces.



Rue Edmond MIELLET

Le 17 octobre, l'entreprise STPI a posé un enduit bicouche sur une partie de la rue Jean DEBROT depuis l'intersection de la rue Auguste RENOIR jusqu'à l'impasse qui dessert le n° 32 rue Edmond MIELLET. Ces travaux entrent dans le cadre de l'entretien des revêtements de voirie.

Montant : 6 048,60 € TTC.



Amélioration de l'espace public

Panneaux photovoltaïques

Début septembre, l'entreprise IMS SERVICE a installé un panneau photovoltaïque sur chaque radar pédagogique de la commune (2 radars pédagogiques rue des Cerisiers et 2 rue Aristide BRIAND). Le montant des travaux est de 3 288 € TTC. Les batteries des radars pédagogiques sont alimentées et chargées par l'éclairage public lorsque celui-ci fonctionne et par les panneaux photovoltaïques lorsque l'éclairage public urbain est coupé.



Mise en conformité



L'entreprise SEEB ELEC de Montbéliard a réalisé les travaux de mise en conformité de l'éclairage de sécurité et de l'alarme incendie de la mairie pour un montant de 10 680,28 € TTC. Une signalétique indiquant les différentes salles de la mairie a été installée cet automne afin d'orienter les usagers.



Prévention des risques auditifs



Prise d'empreinte 3D d'un agent

Au mois de décembre, la Mairie, attentive à la prévention des risques et plus particulièrement ceux liés aux bruits, a équipé les 11 agents des ateliers de bouchons moulés individualisés fournis par ALVIS AUDIO.

Coût de l'opération : 1 740 € TTC.

Travaux suite à un épisode de grêle

Suite à l'averse de grêle du 26 juin 2022, nous avons déclaré plusieurs sinistres sur les toitures de nos bâtiments et réalisé les travaux en conséquence :

Inspection des bâtiments par les services techniques de la Commune pour un montant de 850 € TTC.

Travaux réalisés par l'entreprise GALLET :

- inspection des bâtiments pour un montant de 540 € TTC,
- remplacement d'un raccord de vélux pour un montant de 397,20 € TTC sur le bâtiment des Soiras,
- remplacement de 6 dômes et réparation d'impacts sur la toiture terrasse pour un montant de 11 712 € TTC à la MIEL,
- remplacement de 5 skydômes sur la toiture terrasse pour un montant de 6 780 € TTC à la maternelle Jean MACÉ et à la CLÉ,
- remplacement de tuiles pour un montant de 1 566 € TTC en mairie,
- réparation d'impacts sur la toiture terrasse pour un montant de 540 € TTC aux ateliers municipaux,
- remplacement de 2 vélux et tuiles pour un montant de 2 220 € TTC sur le bâtiment de la poste,
- remplacement de 229 mètres linéaires de couvertines en zinc et de 338 m² de panneaux de toiture en zinc pour un montant de 97 267,32 € TTC au gymnase,
- remplacement d'un vélux et de tuiles pour un montant de 1 476 € TTC aux vestiaires du local de foot.

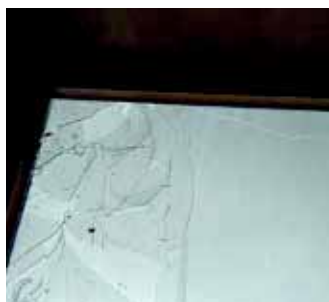
Remplacement de 61 mètres linéaires de couvertines en zinc par l'entreprise CPCM pour un montant de 24 240 € TTC au dojo.

Remplacement de 5 tabliers de volets roulants PVC par l'entreprise CUBE pour un montant de 3 114,06 € TTC et remplacement de 578 m² de panneaux de toiture en acier par l'entreprise HOUZÉ pour un montant de 64 495,97 € TTC à l'école du Martinet.

Montant total des travaux sur les bâtiments : 215 198,55 € TTC

Montant pris en charge par l'assurance : 213 158,49 € TTC

Montant restant à la charge de la Commune : 2 040,06 € TTC



Monument du Maquis de Chérimont

Courant septembre, l'entreprise ART DE PIERRE a réalisé la restauration du monument du Maquis de Chérimont pour un montant de 3 472 € TTC. Ces travaux sont subventionnés à 50 % par Grand Belfort Communauté d'Agglomération.



Suite à ces travaux, les services techniques ont refait la place située devant ce monument, avec la pose d'un géotextile et de tout-venant afin de rendre l'endroit propre et accueillant avant la cérémonie officielle du 24 septembre.



Dans les écoles

Aux mois d'octobre et de novembre, l'entreprise HOUZÉ a réalisé le remplacement du bac acier de la toiture de l'école élémentaire du Martinet, soit 578 m² pour un montant de 64 495,97 € TTC. Ces travaux interviennent suite à l'averse de grêle de juin 2022 et sont pris en charge par l'assurance (cf page 22).

En complément, l'entreprise a mis en place 200 mm de laine de verre supplémentaire dans les combles du bâtiment sur une surface de 578 m² pour un montant de 9 982,06 € TTC, ce qui porte à 400 mm l'épaisseur de l'isolant dans les combles de l'école.



Dans le cadre de la rénovation énergétique des bâtiments, des travaux ont été réalisés sur le mur côté Nord à l'intérieur de la salle de motricité de la maternelle Jean MACÉ :

- désamiantage du mur à l'intérieur de la salle, travaux réalisés par l'entreprise PREMYS pour un montant de 13 074 € TTC,
- modifications de gros œuvre sur la façade, travaux réalisés par l'entreprise CAVALLI pour un montant de 3 792 € TTC,
- remplacement de menuiseries extérieures en simple vitrage, travaux réalisés par l'entreprise France FERMETURES pour un montant de 11 607,60 € TTC,
- réalisation du cloisonnement avec une isolation de 140 mm d'épaisseur, travaux réalisés par l'entreprise MANCINI pour un montant de 5 460,60 € TTC,
- remplacement de 3 radiateurs, travaux réalisés par l'entreprise SANI CHAUF' PASCAL pour un montant de 4 742,16 € TTC,
- remplacement de l'ensemble des luminaires par des éclairages disposant d'une technologie LED, travaux réalisés par l'entreprise ESPACE ÉLEC pour un montant de 2 916 € TTC.

Avec les frais d'ingénieries (diagnostic amiante, contrôle technique coordinateur sécurité, mission partielle de maîtrise d'œuvre et contrôles de mesures d'air suite au désamiantage), le coût total de l'opération s'élève à 49 551,96 € TTC. Ces travaux vont sensiblement améliorer le confort des enfants et du personnel encadrant lors de leurs nombreuses séances dans la salle de motricité. Les travaux de la salle de motricité sont subventionnés dans le cadre de la Dotation de Soutien à l'Investissement DSIL année 2022 pour un montant de 17 000 €.



Amélioration de l'espace public

Cet été, l'entreprise GALLET a refait l'étanchéité de deux toitures-terrasses (environ 63 m²) à l'école élémentaire des Hirondelles. Un isolant d'épaisseur de 120 mm a été intégré dans cette rénovation. Le montant des travaux est de 13 930,92 € TTC.



En janvier, la réhabilitation du poste de relevage de Jean MACÉ a été réalisée par IP-FRANCE. Coût de l'opération : 17 712 € TTC (remplacement de 2 pompes, des canalisations et de la trappe d'accès).



La Fromagerie Sylvie

Horaires

Du mardi au samedi : 9 h 30 - 12 h 30 / 14 h 30 - 19 h

Le dimanche : 09 h 30 - 12 h 30

- Fermé le lundi -

www.lafromageriesylvieoffemont.com

10b rue A. Briand 90300 OFFEMONT - 03 70 04 60 73

lafromageriesylvieoffemont@gmail.com

CARTE DE FIDÉLITÉ



10% de remise au 11^e achat

Nom :

CASOLI

SERRURERIE - METALLERIE
MENUISERIE ACIER & ALUMINIUM

63, rue des Commandos d'Afrique 90300 OFFEMONT

Tel : 03 84 26 91 41

- ✓ Serrurerie / Métallerie
- ✓ Escaliers / Balcons / Terrasses Métalliques
- ✓ Menuiseries Acier & Aluminium
- ✓ Volets Roulants / Battants
- ✓ Stores / Pergolas
- ✓ Portes de garage / Rideaux métalliques
- ✓ Portails / Clôture Acier & Aluminium
- ✓ Gardes corps / Mains courantes

Vitesse

Rapports des radars pédagogiques vers Colruyt (zone 50 km/h)

Nom du panneau	Date du premier relevé	Date du dernier relevé
COLRUYT 2023	25/09/2023 00:04:01	01/10/2023 23:49:28

BILAN	
Nombre de véhicules estimés	25900
Nombre de véhicules > 50 km/h	6330
Nombre de véhicules estimés par jour	3700
Vitesse moyenne	47 km/h
Vitesse maximale	129 km/h
30 % des véhicules roulent à moins de	44 km/h
50 % des véhicules roulent à moins de	47 km/h
85 % des véhicules roulent à moins de	52 km/h

Nom du panneau	Date du premier relevé	Date du dernier relevé
38 RUE BRIAND	25/09/2023 00:00:37	01/10/2023 23:55:36

BILAN	
Nombre de véhicules estimés	32676
Nombre de véhicules > 50 km/h	9020
Nombre de véhicules estimés par jour	4668
Vitesse moyenne	48 km/h
Vitesse maximale	139 km/h
30 % des véhicules roulent à moins de	45 km/h
50 % des véhicules roulent à moins de	48 km/h
85 % des véhicules roulent à moins de	53 km/h

Rapports des radars pédagogiques rue des Cerisiers (zone 30 km/h)

Nom du panneau	Date du premier relevé	Date du dernier relevé
17 rue cerisiers (SENS SORTANT)	25/09/2023 01:21:42	01/10/2023 22:58:26

BILAN	
Nombre de véhicules estimés	4592
Nombre de véhicules > 30 km/h	4430
Nombre de véhicules estimés par jour	656
Vitesse moyenne	42 km/h
Vitesse maximale	95 km/h
30 % des véhicules roulent à moins de	39 km/h
50 % des véhicules roulent à moins de	42 km/h
85 % des véhicules roulent à moins de	49 km/h

Nom du panneau	Date du premier relevé	Date du dernier relevé
27 RUE DES CERISIERS (SENS ARRIVANT)	25/09/2023 03:50:52	01/10/2023 23:23:28

BILAN	
Nombre de véhicules estimés	6490
Nombre de véhicules > 30 km/h	5061
Nombre de véhicules estimés par jour	927
Vitesse moyenne	35 km/h
Vitesse maximale	79 km/h
30 % des véhicules roulent à moins de	32 km/h
50 % des véhicules roulent à moins de	35 km/h
85 % des véhicules roulent à moins de	42 km/h

RAPPEL HISTORIQUE

Une campagne de comptage du 06 au 13 mars 2002 avait été menée au droit du 16 rue des Cerisiers.

On avait alors mesuré un débit total de 4 579 véhicules sur une période de 7 jours.

La vitesse moyenne des véhicules légers était de 47,2 km/h et de 40,2 km/h pour les poids lourds.

85 % des véhicules légers roulaient alors en dessous de 61,5 km/h.

85 % des véhicules lourds roulaient à une vitesse inférieure à 57,8 km/h.

Amélioration de l'espace public

Nous avons extrait les données des radars pédagogiques, vous trouverez, ci-dessous, nos commentaires.



Radar pédagogique au 21 rue Aristide Briand (sens de circulation Offemont direction Belfort)

- Nombre de véhicules estimés : 25 900
- 85 % des usagers ne dépassent pas la vitesse de 52 km/h,
- 2,64 % des usagers dépassent la vitesse de 60 km/h,
- 0,56 % des usagers dépassent la vitesse de 70 km/h.

Radar pédagogique au 38 rue Aristide Briand (sens de circulation Belfort direction Offemont)

- Nombre de véhicules estimés : 32 676
- 85 % des usagers ne dépassent pas la vitesse de 53 km/h,
- 3,72 % des usagers dépassent la vitesse de 60 km/h,
- 0,83 % des usagers dépassent la vitesse de 70 km/h.

On constate que le flux de véhicules entrant dans la commune d'Offemont est plus important que le flux sortant avec une différence de 6 776 véhicules sur une semaine. Les données de vitesse sont sensiblement identiques sur les deux sens de circulation. Les vitesses relevées correspondent à ce type de voirie (route large en ligne droite avec visibilité). Ces chiffres nous indiquent un bon respect général des limitations de vitesse et une baisse générale de la vitesse par rapport au comptage de 2020 (voir *Offemont Réalités* de février 2021).

Radar pédagogique face au 17 rue des Cerisiers (sens de circulation Offemont direction Denney)

- Nombre de véhicules estimés : 4 592
- 50% des usagers ne dépassent pas la vitesse de 42 km/h,
- 85 % des usagers ne dépassent pas la vitesse de 49 km/h,
- 1,42 % des usagers dépassent la vitesse de 60 km/h,
- 0,28 % des usagers dépassent la vitesse de 70 km/h.

Radar pédagogique au 27 rue des Cerisiers (sens de circulation Denney direction Offemont)

- Nombre de véhicules estimés : 6 490
- 50% des usagers ne dépassent pas la vitesse de 35 km/h,
- 85 % des usagers ne dépassent pas la vitesse de 42 km/h,
- 0,08 % des usagers dépassent la vitesse de 60 km/h,
- aucun des usagers dépasse la vitesse de 70 km/h.

On constate que le flux de véhicules entrant dans la commune d'Offemont est plus important que le flux sortant avec une différence de 1 898 véhicules sur une semaine. Les données de vitesse sont à la baisse par rapport aux comptages de 2020 (voir *Offemont Réalités* de février 2021) avec notamment une baisse significative dans le sens de circulation Denney direction Offemont. Ces chiffres nous indiquent clairement que les aménagements réalisés rue des Cerisiers en 2022 ont permis de faire reculer la vitesse des véhicules.



Promotion

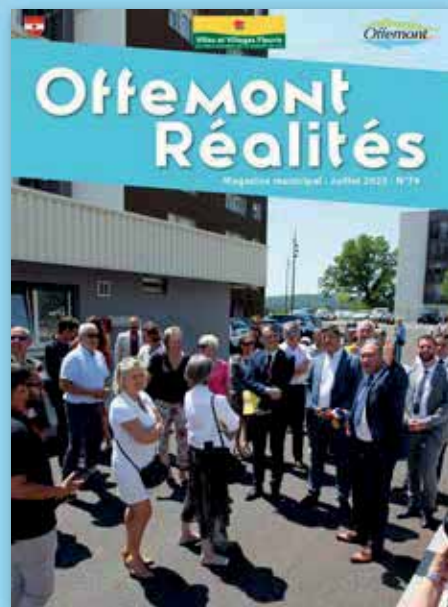
Communiquez à l'ensemble des Offemontois grâce au magazine *Offemont Réalités*

Pour donner écho à votre entreprise, ses produits et services ou ses réalisations futures, vous avez la possibilité d'acheter un encart publicitaire dans le magazine de la Commune d'Offemont. Ce support de communication permet de toucher l'ensemble des 4 277 habitants (environ 1 800 boîtes aux lettres).

Différents formats vous sont proposés :

	Taille en mm	Prix
L'encart	90*100 mm	60,00 €
L'encart double	186,5*100 mm	90,00 €
Le quart de page	102,5*147 mm	110,40 €
La demi-page	205*147 mm	190,80 €
La page entière	205*294 mm	358,80 €

Nous tenons à remercier chaleureusement toutes les entreprises partenaires ayant pris un encart dans ce magazine.



Annoncez gratuitement vos événements via la lettre d'information *VIV'OFF*



De manière gratuite, vous pouvez annoncer les manifestations qui ont lieu sur la commune d'Offemont via VIV'OFF. Cette information sera relayée auprès de l'ensemble de la population Offemontoise. Merci de nous transmettre les informations avant le 15 du mois pour une parution le mois suivant.

Contactez-nous dès maintenant !

Mairie d'Offemont - Service Communication
96 rue Aristide Briand - 90300 OFFEMONT
contact@mairie-offemont.fr
Tél. 03 84 26 01 49

Page Facebook de la Commune

La Commune d'Offemont est active sur le réseau social Facebook, n'hésitez pas à vous abonner et à aimer la page pour ne rien manquer de l'actualité de votre Commune.

Retrouvez-nous sur la page "Commune d'Offemont" qui compte plus de 2 100 abonnés.

Vous y retrouverez toutes les informations concernant les événements qui ont lieu à Offemont, ainsi que des informations pratiques.



Vol de plaques d'égout

Dans la nuit du 30 au 31 août, la commune a subi un vol de 7 plaques d'égout rue des Cerisiers, rue Aristide BRIAND et rue des Maquisards. Le commissariat a appelé M. le Maire à 23 h 20 pour lui signaler les faits, afin que ce dernier prenne toutes les mesures nécessaires pour sécuriser la voirie. 00 h 30, nouvel appel du commissariat informant M. le Maire que les voleurs avaient été interpellés dans une commune voisine alors qu'ils poursuivaient leur larcin. Les agents des ateliers municipaux ont pu récupérer l'ensemble des plaques d'égout et les remettre en place quelques jours plus tard.



Destructions de massifs

Nous déplorons les dégâts causés dans les massifs rue des Cerisiers. Outre le travail réalisé par les agents des espaces verts qui est anéanti, chaque arbre (noisetier tortueux, érable, spiraea) détruit coûte entre 40 € et 100 € à la Commune.



Campagne d'information et d'analyse du radon

La Commune d'Offemont tient ses engagements de promotion de la santé par la mise en place de plusieurs actions par an. En 2023, la Commune a notamment reconduit son Forum Nutrition Santé (voir page 66) et a participé au déploiement d'une campagne de sensibilisation et d'analyse du radon initiée par le Pôle Métropolitain.

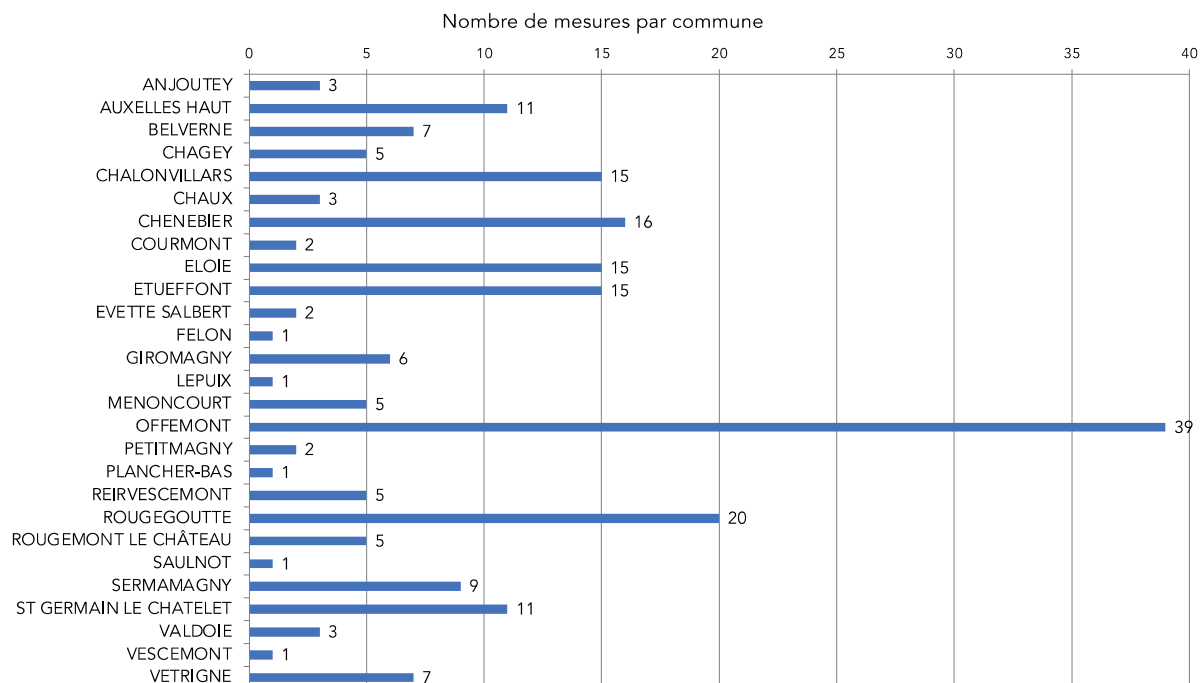
Le radon, un danger invisible, inodore, incolore mais redoutable !

Il est la seconde cause de cancer du poumon, après le tabac. On estime qu'il est ainsi responsable de 2 000 à 3 000 décès chaque année.

Le radon est un gaz naturel radioactif qui provient de la désintégration de l'uranium et du radium présents dans les roches granitiques et volcaniques. Il migre à la surface à travers les fissures et les pores du sol. À l'air libre, il est fortement dilué mais lorsqu'il pénètre dans un bâtiment, de surcroît mal ventilé, il est susceptible de s'y accumuler et d'atteindre des concentrations élevées.

Le Territoire de Belfort est particulièrement exposé à ce gaz présent dans le sous-sol. Pour déterminer sa concentration dans nos intérieurs et donc, sa dangerosité potentielle, le Pôle métropolitain a mené, l'hiver dernier, une étude avec des volontaires. Au total, 212 personnes, de 27 communes du Territoire de Belfort et de la région d'Héricourt, ont posé un dosimètre chez elles, entre novembre et février.

Nous remercions les Offemontois, sollicités par l'intermédiaire de nos supports de communication communaux, qui ont été les plus nombreux à s'impliquer dans cette campagne de mesure :



L'objectif premier était de donner aux particuliers qui le souhaitaient, les moyens de connaître et de diminuer leur niveau d'exposition au radon grâce à un dosimètre. Cette démarche répondait également à des enjeux collectifs d'amélioration des connaissances relatives à l'exposition réelle de la population au radon.

Communication des résultats

Un courrier a été adressé à chaque participant sur lequel figurait le résultat de sa mesure ainsi que les principales recommandations en application de l'arrêté du 20 février 2019 relatif aux informations et aux recommandations sanitaires, à diffuser à la population, en vue de prévenir les effets d'une exposition au radon dans les immeubles bâtis.

Prévention

Un bilan général a été exposé le 19 octobre lors d'une réunion en mairie d'Offemont.



Dans 85 % des cas, les mesures sont inférieures ou égales à 300 becquerels par mètre cube, la valeur de référence. L'étude fait apparaître aussi que, dans la même commune, les résultats sont très différents d'un bâtiment à l'autre.

À travers l'exemple des mesures réalisées sur la commune d'Offemont, on constate une grande variabilité de celles-ci, preuve que si la nature du sol entre en jeu, c'est davantage la structure du bâtiment et les usages des habitants qui sont déterminants dans la concentration du radon.

Pour en savoir plus, les résultats (non nominatifs) sont consultables sur notre site internet, rubrique "Qualité de l'air".

Quelques conseils

Le radon parvient plus facilement à s'infiltrer dans un mur en pierres plutôt qu'en briques ou parpaings. Les habitations anciennes, souvent mal isolées, sont également davantage concernées. Pour réduire les infiltrations de radon dans l'habitation, il est possible d'étanchéifier l'interface entre le sol et le bâti et de traiter les sous-sols, tout en installant un système de ventilation efficace.

Prévoir des travaux de rénovation, surtout si votre habitation est exposée, peut être bénéfique.



Mais, attention, avertissent les spécialistes du Pôle métropolitain « Pour gagner en isolation, on pense à se calfeutrer, changer les fenêtres pour les rendre plus étanches. Dans ce cas, le radon présent ne peut plus s'échapper à l'extérieur ».

La clé d'une maison saine, c'est donc la ventilation, par l'installation d'un système de VMC (ventilation mécanique contrôlée), mais aussi par des gestes simples : aérer quotidiennement son logement. Dix minutes suffisent pour faire sortir l'air intérieur sans refroidir la pièce, on évacue l'humidité également ainsi.

Plus d'infos

Agence Régionale de Santé Bourgogne-Franche-Comté sur www.bourgogne-franche-comte.ars.sante.fr/radon-4.

Vous pouvez contacter Cécile CHARMOILLE, Animatrice du Contrat Local de Santé au 03 81 91 08 07 ou à ccharmoille@pmnfc.fr.



Retrouvez le dossier complet sur notre site, rubrique Services / Environnement / Qualité de l'air.

3^e collecte de jeux et jouets



Depuis 3 ans, vous êtes au rendez-vous, MERCI !

Cette année, comme les autres années, grâce à vos dons de jeux, jouets, peluches et autres, vous avez contribué à faire le bonheur d'enfants de milieux modestes.

Pendant plus d'un mois, vous avez été très nombreux à venir déposer en Mairie vos objets dont vous n'aviez plus l'utilité, mais qui pourront, ô combien, être réutilisés. Tous les dons ont été remis à la Croix Rouge du Territoire de Belfort qui en aura fait profiter à des dizaines d'enfants.

Nous sommes fiers de vous, pour votre immense générosité et votre solidarité coutumière. D'ores et déjà, prenons date pour l'an prochain. Pensez dès maintenant à ce que vous pourriez mettre de côté, tout ce qui ne sera pas jeté, pourra resservir.



S.A.S. CURTI

Entreprise de plâtrerie et peinture

Zone industrielle - 90800 Bavilliers

Tél. 03 84 28 05 27

Courriel : secretariat@curti-sas.fr

Les jeunes de l'EPIDE



Le 17 octobre, une délégation de l'EPIDE de Belfort et du Centre de Ressources Enfance et Adolescence (CREA) de Roppe est venue procéder au nettoyage d'une partie de la commune.

Munis de tout le matériel nécessaire (sacs, pinces, gants...), plus de 20 jeunes de 17 à 25 ans et leurs accompagnateurs ont investi le bois derrière la salle intergénérationnelle, puis ont arpenté les abords le long de la piste cyclable menant jusqu'à l'école Jean MACÉ.

Profitons-en pour en appeler au civisme de chacun, si tant est que ce terme signifie quelque chose pour tous ceux qui, de façon consternante et sans doute provocante, souillent nos espaces naturels en jetant toutes sortes de débris et autres ; sans compter l'impact écologique néfaste qu'un tel spectacle désolant représente. Nous ne pouvons que remercier toute l'équipe de l'EPIDE et du CREA de nous avoir proposé cette opération.



Pas moins de 90 kg de déchets ont été ramassés dans la matinée ; le constat est amer devant une telle quantité d'ordures trouvées.



Un hôtel à insectes pour la biodiversité

Les agents des espaces verts ont fabriqué un hôtel à insectes installé devant le cimetière, il mesure 1 mètre sur 1 mètre et comporte plusieurs "chambres" pour accueillir ses hôtes. Les pollinisateurs vont pouvoir trouver refuge dans ces 11 abris qui ont été remplis de mousse, bambou, épines et pommes de pins, miscanthus et écorces afin de leur offrir un habitat confortable pour passer les mauvais jours. Merci pour le travail réalisé.



Nouvelle benne "dernière génération"

Cela manquait dans le secteur, avec notamment la salle MIEL qui accueille grand nombre de manifestations et d'animations.

Une nouvelle benne à verre a donc été installée à l'entrée du parking de la salle, au bout de la rue des Eygras. Merci à chacun de respecter les horaires de dépôt afin de ne pas créer de nuisances pour le voisinage, ainsi que les consignes : du verre uniquement, ni miroir ni vaisselle qui doivent aller en déchetterie !



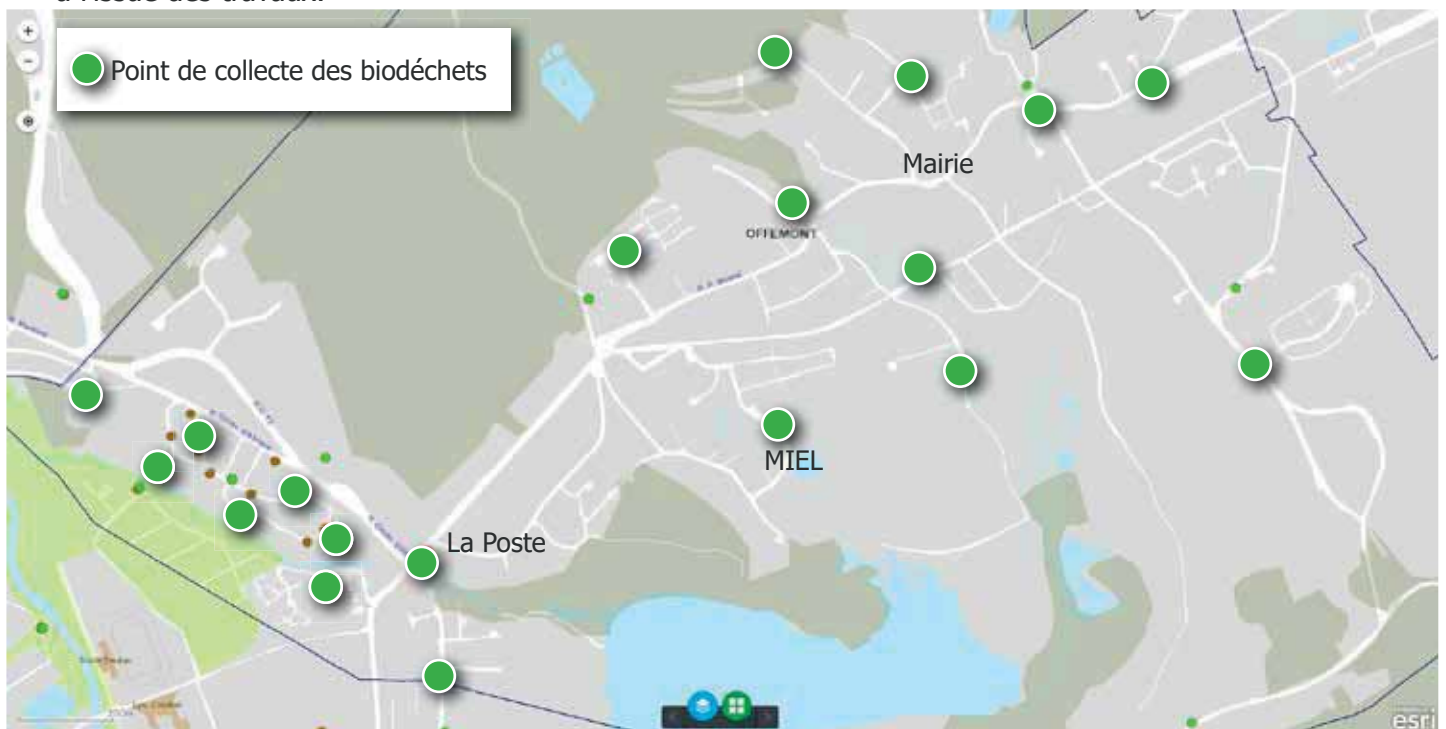
Rappel de quelques infos tri

- Les stylos, bouchons en plastique et bouchons en liège font désormais l'objet d'une collecte spécifique en lien avec une association locale. Des containers sont prévus à cet effet à l'entrée des déchetteries.

- Présentant un risque majeur pour la sécurité, les cartouches de protoxydes d'azote (servant à l'origine à faire de la crème chantilly) doivent obligatoirement être apportées en déchetterie et non jetées dans la poubelle.

- Reprise des pneus usagés : il s'avère que la collecte des pneus est très au-delà de la moyenne nationale en nombre de pneus par habitant. Chacun doit inciter son garage ou son vendeur à jouer le jeu et à reprendre ses anciens pneus.

Enfin, nouveauté en 2024 : il va falloir trier les biodéchets. Des éco-points ont été installés sur la commune pour venir les y déposer (voir carte ci-dessous). Un nouvel éco-point verra le jour rue Sous la Miotte à l'issue des travaux.



Opération *Sauvez et adoptez des poules*

Dans le cadre de notre politique environnementale, l'une des actions éco'ffemontoises phare est bien sûr la distribution de poules aux habitants.

La 2^e opération a eu lieu cette fois-ci en plein automne, le 03 novembre dernier, et nombreux ont été les Offemontois à y participer, tant les avantages que procurent ces petits animaux sont divers.

En adoptant 2 poules, les habitants auront pu, non seulement sauver ces gallinacés en leur offrant une seconde vie, mais auront fait un geste important pour l'environnement.

Est-il encore besoin de rappeler que la poule est un outil écologique par excellence ; grâce à elle, beaucoup moins de déchets dans les poubelles et la garantie de bons œufs frais à domicile, cela sans aucune empreinte carbone.



Cueillettes au verger et dans les massifs

Les enfants accueillis à la Ruche et leurs animateurs ont profité du magnifique après-midi du 28 septembre pour aller ramasser les légumes qui avaient été plantés par nos agents espaces verts ce printemps dans les massifs : choux fleurs, choux rouges, choux frisés, côtes de blettes, tomates... Les enfants étaient ravis de pouvoir faire cette petite récolte, l'occasion parfois de découvrir ou redécouvrir certains légumes.

Puis, quelques jours plus tard, le 11 octobre, était organisée une cueillette des fruits au verger communal.



Une récolte qui fut hélas bien maigre, alors que quelques jours auparavant, certains arbres étaient couverts de fruits, notamment de pommes, poires et coings.

Nous ne pouvons que constater ces actes déplorables : certaines personnes sans scrupule sont venues se servir, n'hésitant pas, pour cela, à franchir les clôtures du verger. Nous rappelons que la cueillette des fruits au verger communal est réservée en priorité aux enfants de nos écoles et de nos deux structures périscolaires. **Une fois de plus, nous en appelons au civisme de chacun.**

Huit élèves autistes ont fait leur rentrée dans une classe spécialisée à l'école du Martinet

En juillet, le Conseil municipal a voté, à l'unanimité, la mise en place du projet de l'Éducation nationale, de l'ARS et de l'ADAPEI de Roppe : l'ouverture d'une Unité d'Enseignement Élémentaire Autisme (UEEA). Pour ce faire, la Commune a débloqué un budget exceptionnel pour l'achat de mobilier afin d'accueillir ces 8 enfants, âgés de 8 à 11 ans, dans de bonnes conditions. Une professeure et deux accompagnantes d'élèves en situation de handicap (AESH) sont venues rejoindre l'équipe d'enseignants de l'école élémentaire du Martinet.



Ces enfants peuvent bénéficier également du service de restauration scolaire le temps de midi. Ils ont participé, avec l'ensemble des enfants de notre commune, au Forum Nutrition Santé en novembre dernier. Nous leur souhaitons la bienvenue.

Remise de dictionnaires

36 élèves en classe de CM1 de l'école des Hirondelles, du groupe scolaire Robert TRITTER et 18 élèves en classe de CM1 de l'école du Martinet, sont venus en Mairie pour la remise des dictionnaires le 17 octobre. M. le Maire a profité de cet instant privilégié avec les enfants pour raconter des anecdotes et rechercher des mots dans le dictionnaire pour faire des mots croisés. Le thème du jeu organisé par l'équipe municipale était l'astrologie.



Retrouvez plus de photos sur notre site, rubrique Services / Éducation.

Activité voile

Les élèves de la classe de CM1 de l'école des Hirondelles et ceux de CM2 de l'école du Martinet ont bénéficié de deux demi-journées, les 19 et 20 octobre, à la base nautique de l'étang des Forges. Nous remercions la Ville de Belfort pour la mise à disposition gratuite de la base et de la prestation d'encadrement sportif. Les enfants se sont initiés à la pratique du kayak ; ils étaient ravis malgré le mauvais temps !



Comité de pilotage du Programme d'Éducation Des Territoires (PEDT)

Ces réunions permettent de mettre en place une stratégie commune des différentes structures en lien avec l'éducation en général pour le bien-être de l'enfant.

Accompagnés de la CAF du Territoire de Belfort, de la SDJES 90 (Service départemental jeunesse, engagement et sport) les différents acteurs, municipalité, Éducation nationale, accueils de loisirs, parents délégués, associations se rencontrent afin d'échanger sur la continuité éducative et trouver des axes visant à améliorer les échanges entre les différents temps rythmant le quotidien des enfants.

Le 19 octobre, Stéphanie SAGOT, directrice de notre ALSH, a participé au groupe de travail départemental des référents PEDT auprès de Mme MENISSIER, conseillère technique et pédagogie éducative populaire et jeunesse.



Effectifs

Nos écoles comptabilisent 389 élèves à la rentrée de septembre 2023. Le budget, calculé en fonction du nombre d'élèves, alloué à chaque école, permet l'achat de fournitures ainsi que divers petits matériels et de livres pour la bibliothèque.

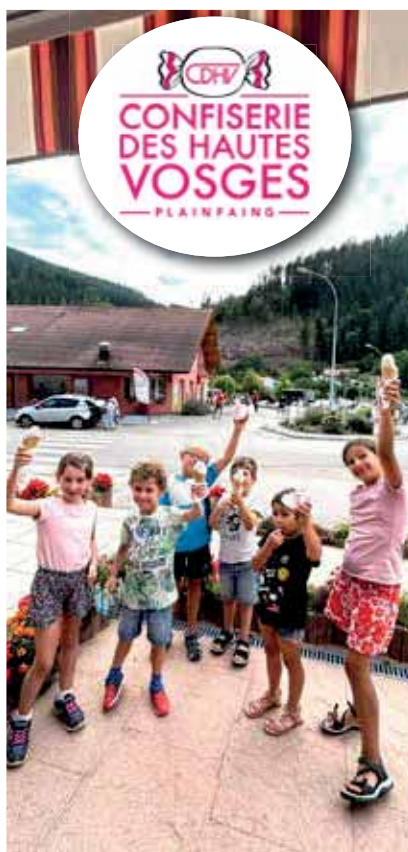
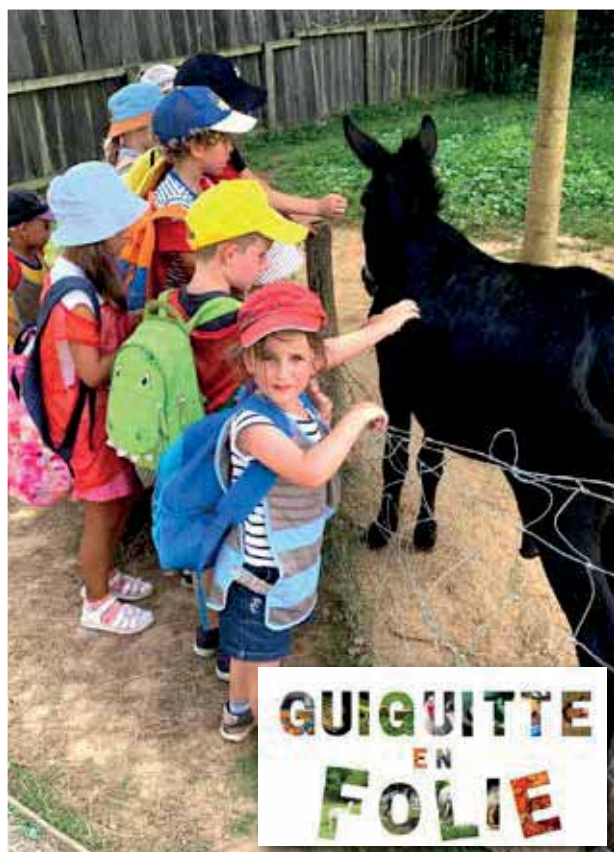
Niveau	Nombre de classes	Nombre d'élèves	Enseignant(e)s
ÉCOLE MATERNELLE R. TRITTER - Les Écureuils - Directrice Evelyne KANDEL			
Petite section	1	15	Mesdames KANDEL, JEANNIN, ROSSE, et GELINOTTE
Moyenne section		10	
Moyenne section	1	10	
Grande section		15	
Petite section	1	10	
Grande section		15	
TOTAL	3	75	4
ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE R. TRITTER - Les Hirondelles - Directrice Christelle POURCHET			
CP	1	25	Mesdames POURCHET, MOUQUET, URICHER, SARRE, PIGNON, MILLOTTE et GELINOTTE
CP	1	23	
CE1		26	
CE1	1	27	
CE2		27	
CE2	1	27	
CM1		27	
CM1	1	27	
CM2	1	27	
TOTAL	6	155	7
ÉCOLE MATERNELLE JEAN MACÉ - Directrice Sylvie DECHAMBENOIT			
Très petite section	1	4	Mesdames DECHAMBENOIT, MARLIER, MATHIEU-TISSERAND et FRERE
Petite section		7	
Moyenne section		7	
Moyenne section	1	11	
Grande section		8	
Moyenne section	1	9	
Grande section		10	
TOTAL	3	56	
ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE DU MARTINET - Directeur Benoît SCHOCH			
CP	1	21	Messieurs SCHOCH, KARA et PAGET Mesdames BELLY, BOCKSTAHL, MULLER, ISSANCHOU et LORENNE
CE1	1	14	
CE2	1	21	
CM1	1	18	
CM2	1	21	
UEEA (Unité d'enseignement élémentaire autisme)	1	8	Mme PIERRE, monitrice éducatrice Mme LENGERT, éducatrice spécialisée Mme LEFEBVRE, AESH
TOTAL	6	103	8
TOTAL GÉNÉRAL	18	389	23



Que s'est-il passé à la Ruche depuis le début de l'été ? ?



Un été bien chargé en 2023 avec de belles sorties qui ont émerveillé petits et grands (Parc du Petit Prince, Guiguite en folie, la Confiserie des Hautes-Vosges, le Sentier pieds nus à Orbey...), des activités variées qui ont permis à nos enfants de se défouler dans la joie et la bonne humeur 😊



La Ruche

Les plus jeunes ont vécu plusieurs temps forts pendant l'été, ils ont été transportés dans des univers différents. En juillet, les petits ont pu découvrir ou redécouvrir les couleurs de l'arc-en-ciel à travers des activités manuelles. Ils ont été plongés dans un monde minuscule en observant les petits êtres vivants à la loupe.



En août, les petites abeilles ont voyagé au pays des rêves. Nos aventuriers en herbe sont devenus, le temps de plusieurs activités et tour à tour, archéologues, explorateurs, ornithologues... Puis, sur la dernière semaine des vacances, c'est le thème du camping qui a rythmé leurs journées.



ARCHÉOLOGIE



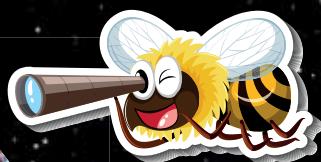
En camping
n'oublions pas
nos tongs !



ORNITHOLOGIE



Bienvenue sous la tente !



L'emploi du temps de juillet pour les plus grands a été rythmé par la découverte de l'univers, des galaxies et des planètes.



Les deux mini-camps ont rencontré, cette année encore, un franc succès auprès des pré-ados. Ils ont pris grand plaisir à se retrouver autour d'activités sportives, ludiques, gourmandes et à partager des émotions fortes lors de moments de vie commune, hors de la présence des parents.



Feu de camp, baignade, bubble foot et photos-souvenirs



C'est la fin des vacances !



Gourmandises et spectacles ont clôturé, dans une ambiance festive, les vacances d'été. Lors d'un grand show, le 1^{er} septembre, les parents ont découvert les talents cachés de leurs enfants lors d'une prestation de danse, chant, théâtre et musique.

▲ Diffusion d'un reportage réalisé par les enfants de la Ruche avec interview exclusive des animateurs !

La fin de l'été a fait place à la rentrée scolaire et aux activités un peu plus rythmées. Entre les mercredis, la restauration scolaire, le périscolaire du soir, les divers événements proposés par la Commune... les abeilles n'ont pas chômé !

Un exercice d'évacuation a eu lieu le 10 octobre à 12 h 36 lors de la restauration scolaire. 31 élèves de l'école des Écureuils et 64 élèves de l'école des Hirondelles ont participé à cette simulation d'incendie.



Halloween à La Ruche

Les vacances de la Toussaint sont arrivées à grands pas, Halloween, les monstres, les squelettes, les araignées et la profusion de bonbons ont envahi l'accueil de loisirs.



Nous sommes rapidement entrés dans la période de Noël avec des activités autour du Père Noël, de ses rennes, des sapins majestueux, du froid, de la neige... Le Père Noël a reconnu nos mérites et nous a gâtés en conséquence ! Les vacances terminées, nous voilà déjà en 2024 !



La régates des "bateaux en carton" sur le Malsaucy : projet PIKACHU

Le secteur pré-ados et adolescents de la CLÉ a participé au projet développé par l'association *Urbain des Bois* et *Les ateliers polychromes* : savoir construire de toute pièce, à partir de carton recyclé et de colle écologique, une embarcation grandeur nature qui devra supporter la présence de deux jeunes, un pilote et un barreur, afin de participer à une régates organisée sur le la base nautique du Malsaucy.

Ce projet ambitieux et loufoque a suscité, non seulement la curiosité de nos jeunes, mais également la circonspection de l'équipe éducative d'animation.

Plusieurs semaines de rencontres, de collaboration et de co-construction ont été nécessaires : réflexion sur le type d'embarcation, sa forme, son nom « Pikachu ».

Pikachu (japonais : ピカチュウ) est un Pokémon Souris de type « Électrik » apparu dès la première génération. En tant que partenaire de Sacha, héros du dessin animé tiré du jeu, il est le plus célèbre des Pokémon et la mascotte officielle de la licence.

Une fois le thème retenu, il a fallu réaliser une maquette de l'embarcation Pikachu. Plus d'une dizaine de séances de travail ont été nécessaires pour passer du stade de la maquette à celui de l'embarcation à l'échelle 1. Cet atelier de conception a été très profitable à la vingtaine de participants qui se sont successivement investis et impliqués dans le projet. Des notions de structure, résistance des matériaux, type de collage, encollage, notion de flottaison, techniques de découpage ont été abordées.

Le moment fort de cette folle expérience s'est tenu sur la base nautique du Malsaucy le 21 juillet lors de la régates des "bateaux en carton".

Les sept embarcations présentées (Brocoli, Pikachu, Titanic, lapin crétin...) ont donc concouru lors d'une régates endiablée.



Le public, venu en nombre, a assisté à la compétition engagée, à la présentation des bateaux, à la remise des prix et a partagé, à l'issue de la régates, un pique-nique convivial.

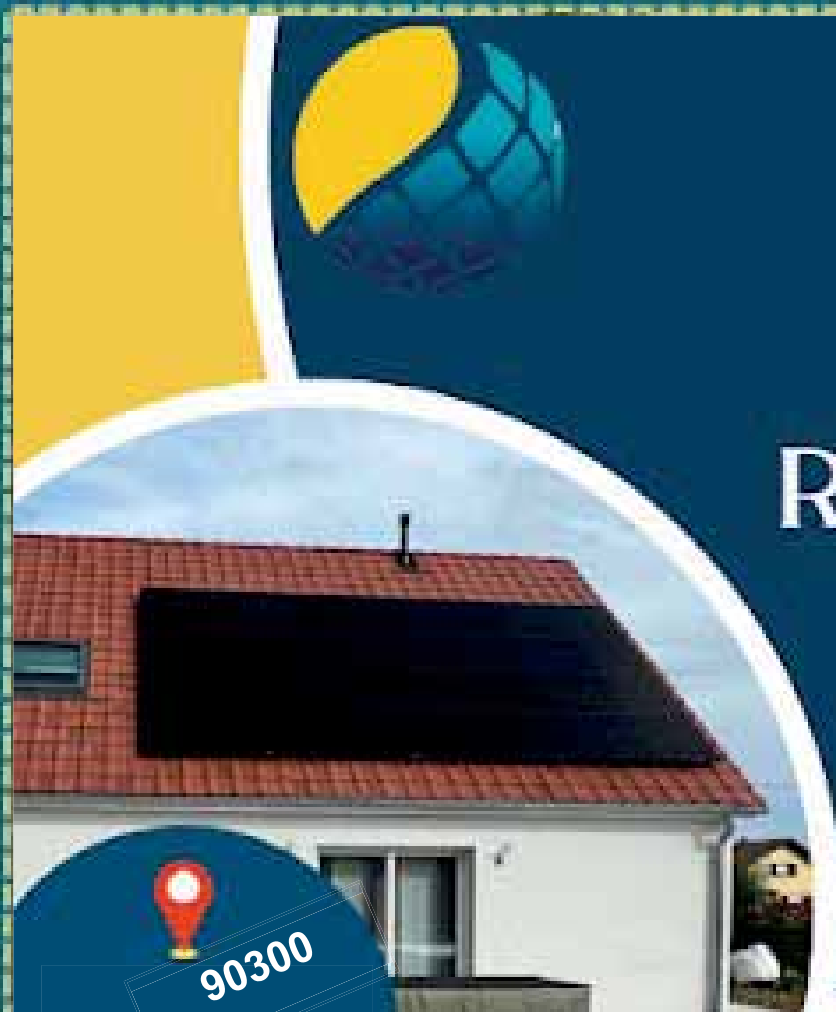
Une délégation d'enfants de la CLÉ est venue encourager notre équipe, allant même jusqu'à concevoir des couvre-chefs à l'effigie de notre embarcation et entonner un chant conçu spécialement pour l'occasion. Cette aventure a été marquée par de nombreux rebondissements dont quelques naufrages des plus rocambolesques !

Divers prix ont été attribués (premier arrivé, meilleur naufrage, le plus beau bateau...).

Le second équipage de la CLÉ, constitué de Manelle et Fiona (ayant accepté de prendre l'embarcation du centre socio-culturel des Barres et du Mont dépourvue de pilotes...) a remporté un prix pour nos confrères des Barres et du Mont. Bien leur en a pris.

Félicitations à elles pour la sportivité dont elles ont fait preuve.

Assad MOKHENACHE
Directeur de la CLÉ



www.bfc-solaire.fr

SOLAIRE POUR RÉSIDENT

l'électricité augmente
chaque année !
pensez à faire des économies

**CONTACTEZ-
NOUS**

Spécialisé en **INSTALLATION PHOTOVOLTAÏQUE** dans les secteurs suivants :

AGRICOLE – TERTIAIRE – RESIDENTIEL

Et ce sur plus de 20 départements dont le vôtre bien entendu.

Si vous êtes sensible à l'aspect écologique, économique et propre de la production d'électricité par la lumière du soleil alors vous serez intéressé par notre expertise dans ce domaine.

En effet, nous vous suggérons de bien prendre le temps de comparer notre société avec d'autres, afin d'affiner vos recherches.

Fort de notre expérience technique accrue dans les milieux cités précédemment, nous insistons sur le fait important que nous ne faisons jamais appel à la sous-traitance.

Nous vous prenons en charge dès le début de votre projet comprenant les démarches, mairie, raccordement Enedis et Consuel et jusqu'à la mise en service de votre centrale photovoltaïque.

Nos points forts :

- **UN SAVOIR FAIRE DANS LE RESPECT DES RÈGLES DE L'ART**
- **UN TRAVAIL IMPECCABLE**
- **DES TECHNICIENS SÉRIEUX, POLIS ET À VOTRE ÉCOUTE**
- **UNE TARIFICATION AU PRIX JUSTE**
- **MATÉRIEL HAUT DE GAMME GARANTIE 30 ANS / RENDEMENT**

Votre projet mérite d'être entre de bonnes mains !

BC solaire
34 rue Vauban 21210 Saulieu
03 80 64 30 34
Contact@bfc-solaire.fr

Journée citoyenne et républicaine

Dans le cadre de la Journée Citoyenne et Républicaine édition 2023, la CLÉ a organisé, le 24 février dernier, à la salle de spectacle de la Pépinière ainsi qu'au Lycée Professionnel Denis DIDEROT de Bavilliers à l'échelle de l'Aire urbaine Belfort-Montbéliard, une manifestation portant sur la formation, la mobilisation contre les dérives sectaires, l'endoctrinement et les risques de radicalisation. Ce rendez-vous citoyen a été l'occasion d'un grand rassemblement interdisciplinaire avec les professionnels intéressés.

Cette journée a été co-animée par ROST, chroniqueur, réalisateur, président de l'association Banlieues Actives et Assad MOKHENACHE, Directeur de la CLÉ. Depuis une vingtaine d'année, ROST est très engagé sur les questions de citoyenneté, de prévention des violences et de la délinquance, d'exclusion de la jeunesse des quartiers populaires et, plus globalement, des personnes les plus fragiles.

Trois temps forts ont ponctué cette journée citoyenne :

- Temps de formation, échanges/débats autour du travail d'investigation et de réalisation du court métrage, *La Promesse*, diffusé le matin pour les professionnels intéressés par la problématique, notamment de l'endoctrinement et de la radicalisation. Ce temps de formation a réuni plus d'une centaine de personnes, professionnels de tous horizons, étudiants de l'IUT carrières sociales, citoyens, élus...

ROST a pu exposer sa démarche, expliquer son engagement militant, associatif et le combat qu'il mène depuis des décennies contre l'obscurantisme, le totalitarisme et l'extrémisme religieux.

- Rencontre avec des lycéens du Lycée Professionnel Denis DIDEROT avec échanges/débats à partir du court métrage *La promesse*. Afin d'initier le travail de prévention, d'information et de lutte contre l'embrièvement, l'endoctrinement et la radicalisation, nous avons mis à disposition des équipes éducatives toute une série de supports pédagogiques qui ont fait l'objet d'un travail inter-disciplinaire par les équipes éducatives, du lycée.

L'échange s'est organisé cette année sous la forme de deux débats d'une heure avec, à chaque session, près d'une centaine d'élèves. Au final, les deux sessions ont été très riches, de nombreuses questions ont été posées, cela traduisant bien les interrogations et autres réflexions qui demeurent celles de ces adolescents.



Cette journée citoyenne et républicaine a fait l'objet de deux articles de presse parus dans *l'Est Républicain* et d'un reportage télévision diffusé le soir même dans le cadre du journal régional de France 3 Bourgogne-Franche-Comté.

- Diffusion de deux films, *Tu iras au Paradis* et *La promesse*, à partir de 20 h.

Synopsis du film : *Tu iras au Paradis*.

Embrigadé dans une entreprise maléfique, Rémi, un jeune garçon de 17 ans, fait partie d'un commando terroriste qui lui demande d'attacher, autour de sa taille, une ceinture d'explosifs afin d'exécuter un plan : aller au Paradis... Ce film n'est pas une analyse du terrorisme religieux. Il ne prétend pas expliquer ou détenir la vérité. Avec *Tu iras au Paradis*, son co-auteur et co-réalisateur, Thomas KEUMURIAN et ROST, ont voulu faire une œuvre courte, coup de poing, qui vient interpeller. Le film vise à susciter le débat autour de la question de l'embrigadement. Si le terrorisme islamique est abordé, jamais aucun amalgame avec la religion musulmane qu'est l'Islam n'est fait.

La touche humoristique présente dans le film permet de dédramatiser un sujet lourd et sensible afin de mieux capter l'attention des jeunes.

Lors de ces différentes actions et interventions, ROST démontre que pour lutter efficacement contre le fléau de la radicalisation, il faut combattre les préjugés.

En effet, à travers ses rencontres avec des personnes radicalisées en prison et son association Banlieues Actives, il s'efforce de faire un travail de citoyenneté, de prévention de la violence, de la délinquance et surtout, de redonner de l'espoir, de la motivation et une ambition saine aux jeunes issus des quartiers populaires qui ne croient plus en l'avenir.

Le sujet du terrorisme contemporain est très complexe et sensible, ROST, par son implication et son engagement, s'en est emparé pour pouvoir ouvrir le débat avec les jeunes. Se retrouver face à des personnes directement touchées par ces drames rend immédiatement le débat bien plus concret et une approche des jeunes beaucoup moins fantasmée.

Sa devise : "Je suis convaincu que les rencontres peuvent changer une vie, qu'une personne rencontrée au bon moment peut faire la différence dans une existence".

Synopsis du film : *La promesse*.

Suite au succès de cette campagne de sensibilisation portée à son court métrage, ROST a pu lancer avec son association, Banlieues Actives, en partenariat avec France Télévisions, un concours d'écriture, à échelle nationale à destination des jeunes. Le but était l'élaboration d'un scénario qui serait la suite de *Tu iras au paradis*. Le scénario gagnant, revu par Thomas KEUMURIAN et ROST, a été adapté en court-métrage, il s'intitule *La promesse*. Le binôme a de nouveau co-réalisé cet opus, co-financé par Banlieues Actives et France Télévisions. *La promesse* tente, avec minutie, de montrer, dans le laps de temps réduit d'un court-métrage, comment peut se manifester le processus de radicalisation.

"L'expérience nous a prouvé que les films sont un moyen formidable de s'adresser à ces jeunes. Ces films libèrent leur parole, les font se sentir vus, entendus et surtout pris en compte".

"La marche de l'obscurantisme n'est pas une fatalité si nous pouvons mettre ces phénomènes en lumière et agir avant qu'il ne soit trop tard pour les nouvelles générations."

La diffusion des deux courts métrages a été suivie d'échanges entre ROST, Assad MOKHENACHE et les nombreux spectateurs présents.

Assad MOKHENACHE
Directeur de la CLÉ



Bulles de mémoire édition 2022-2023

Hommage à Belfort, au patrimoine et à son histoire sous la figure du Colonel DENFERT-ROCHEREAU

Le concours Bulles de mémoire organisé chaque année par l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre (ONACVG) portait sur la thématique "Si notre patrimoine pouvait nous parler de la guerre".

Cette 9^e édition a mis en compétition plusieurs dizaines de candidats, parmi lesquels 9 adolescent(e)s de la CLÉ : Baddredine NOUIRI, Marwa GAROUI, Manel GAROUI, Meryem EZZIANE, Manelle AZOUGAGH, Adil MAHI, Sirine BRIGHET, Sarah DOUASSIA, Nahil NOUIRI. Ces jeunes ont constitué un groupe de travail sous la houlette de Ali GUETTOUCHE, responsable du secteur pré-adolescents de la CLÉ. Ils se sont régulièrement retrouvés dans le cadre de l'espace jeunes et ont planché plusieurs semaines sur la construction d'un scénario et sa mise en scène, deux propositions ont été constituées.



Genèse de l'œuvre Bulles de mémoire :

En 1870, Belfort est le chef-lieu de l'un des trois arrondissements du Haut-Rhin avec ceux de Colmar et Mulhouse. La ville, qui comptait environ 6 000 habitants militaires et civils, est encore enserrée dans ses remparts. Des casernes sont adossées aux remparts, on trouve également un manège pour les exercices d'équitation, l'arsenal et des pavillons abritant des services de l'armée, des bureaux et des écuries.

La place d'Armes est déjà le point central de Belfort, avec l'Hôtel de Ville, la prison, l'arsenal (ancien hôtel du Gouverneur) et l'église Saint-Christophe. La place est agrémentée d'une « promenade », une allée de tilleuls où l'on vient se montrer et se détendre à l'ombre des feuillages. En 1870, la Ville subit un siège par la Prusse et combat durant 103 jours. L'Alsace est annexée à la Prusse mais Belfort reste française grâce à l'héroïque défense de la garnison sous les ordres du Colonel DENFERT-ROCHEREAU et de la population civile, le colonel ne rend la place que le 13 février sur injonction du gouvernement français. L'esprit de résistance des Belfortains est encore affirmé et la ville devient un symbole. Le Lion de Frédéric-Auguste BARTHOLDI, réalisé entre 1875 et 1880, adossé à la Citadelle, symbolise cette bravoure et cette résistance héroïque. Cela a pour conséquence la naissance du Territoire de Belfort, qui devient département le 11 mars 1922 avec la signature du traité de Francfort le 10 mai 1871.

Comment notre ville a-t-elle pu résister pendant ces longues semaines ? À quoi ressemblait la vie des habitants et des soldats vivant le siège ? Cela a fait l'objet d'un échange, de débats animés et passionnés au sein du groupe de réflexion, entre données historiques, symboles, affres de la guerre. Les participants ont conçu une épopée où sont liés lieux, personnes et l'un de ses plus illustres défenseur, le Colonel DENFERT-ROCHEREAU. Pour rappel historique : le 35^e régiment d'infanterie est un des plus anciens régiments de France créé en 1604. Au cours de la campagne de 1870-1871, le 35^e régiment de marche est le fer de lance de la défense de Belfort sous les ordres du Colonel DENFERT-ROCHEREAU. Le 18 février 1871, le 35^e RI quitte la ville invaincue, avec les honneurs de la guerre, puis s'installe définitivement à Belfort en 1873. Aujourd'hui, le 35^e RI est implanté au cœur de la ville de Belfort. Il est partenaire de la vie locale du Territoire où il tient garnison depuis plus de 130 années. Ce partenariat a été concrétisé par la signature d'une charte de jumelage en mai 2018 entre la Ville de Belfort et ce dernier. La Ville de Belfort et les forces armées ont célébré le 150^e anniversaire du siège de 1870-1871. Les deux planches de bandes dessinées présentées par notre structure comportaient une base commune mais était différente dans la technique retenue : une première version "effet photographie" et la seconde "effet graphite et jeux d'ombres". Elles relatent les déambulations d'un groupe de jeunes dans la citadelle, avec un guide des plus équivoques, le fantôme du Colonel DENFERT-ROCHEREAU...

Le groupe de la CLÉ a obtenu le troisième prix régional du concours Bulles de mémoire édition 2022-2023.

Assad MOKHENACHE, Directeur de la CLÉ

Remise de prix

La remise de prix du concours « Bulles de mémoire » à la CLÉ s'est tenue le 10 octobre en présence de Raphaël SODINI, Préfet du Territoire de Belfort, de Pierre CARLES, Maire, des directeurs de l'ONACVG de Bourgogne-Franche-Comté et de l'Association Nationale des Membres de l'Ordre National du Mérite (ANMONM). Les jeunes participants de la CLÉ se sont vu remettre des récompenses pour leur travail mémoriel sur la thématique "Si notre patrimoine pouvait nous parler de la guerre". Un grand BRAVO aux 9 jeunes pour leur investissement et aux encadrants qui les ont accompagnés dans ce projet.



Préfecture du 90



Préfecture du 90



Préfecture du 90

**Banque,
assurance,
téléphonie...**

Rejoindre une banque
qui appartient à ses
clients, ça change tout.

Le Crédit Mutuel, banque coopérative,
appartient à ses 8,1 millions de clients-sociétaires.

Crédit Mutuel

Valdoie – Giromagny

22 rue Carnot – 90300 Valdoie

47 Grande'rue – 90200 Giromagny

Courriel : 07013@creditmutuel.fr – Tél. : 03 84 46 55 05

Caisse Fédérale de Crédit Mutuel et Caisses affiliées, société coopérative à forme de société anonyme au capital de 5 458 531 008 euros, 4 rue Frédéric-Guillaume Raiffeisen, 67913 Strasbourg Cedex 9, RCS Strasbourg B 588 505 354 – N° Orias : 07 003 758.

Crédit photo : Gettyimages.

ITINERAIRES
ARCHITECTURE

Architecture, urbanisme, Rénovation
et Développement durable



Michel THOUVIOT
Architecte D.P.L.G

7 fbg de Montbellard 90000
B E L F O R T
Tél : 03 84 22 66 91
I A @ w a n a d o o . f r

Le monde de l'apprentissage présenté aux collégiens et lycéens

Dans le cadre des ateliers Contrat Local d'Accompagnement Scolaire (CLAS) du secteur jeunes, nous avons accueilli le 30 janvier 2023, Pauline PERNIN, Responsable de l'antenne Nord Franche-Comté de l'Association Nationale des Apprentis de France (ANAF).

Selon la Charte nationale de l'accompagnement à la scolarité de juin 2001, l'aide à la scolarité désigne "l'ensemble des actions visant à offrir, aux côtés de l'Éducation Nationale, l'appui et les ressources dont les enfants ont besoin pour réussir à l'École. Ces actions, qui ont lieu en dehors des temps d'école, sont centrées sur l'aide aux devoirs et des apports culturels. Ces deux champs d'intervention complémentaires, à vocation éducative, contribuent à l'épanouissement personnel de l'élève en lui offrant de meilleures chances de succès.

L'accompagnement à la scolarité reconnaît le rôle central de l'École.

Il intervient avec des stratégies diversifiées :

- aider les jeunes, en utilisant les technologies de l'information et de la communication, afin d'acquérir des méthodes, des approches, des relations susceptibles de faciliter l'accès au savoir,
- élargir les centres d'intérêt des enfants et adolescents, promouvoir l'apprentissage de la citoyenneté par une ouverture sur les ressources culturelles, sociales et économiques de la ville ou de l'environnement proche,
- valoriser leurs acquis pour renforcer leur autonomie personnelle et leur capacité de vie en collectivité notamment par la pratique de l'entraide et l'encouragement du tutorat entre eux.
- accompagner les parents dans le suivi de la scolarité des enfants".

Le dispositif CLAS relève d'un co-financement de la CAF et de la Préfecture du Territoire de Belfort au travers du dispositif Contrat de ville.



Mme PERNIN a animé une séance de découverte de l'apprentissage, de l'alternance et du volet professionnalisation aux jeunes collégiens et lycéens présents.

L'ANAF est une association à but non lucratif, reconnue d'intérêt général, agréée de jeunesse et d'éducation populaire. Créée en 2010, elle a pour but de promouvoir l'apprentissage auprès des jeunes, des familles, des institutions et de soutenir les apprentis tout au long de leurs parcours, dans leurs démarches, quel que soit leur âge ou leur formation. Cette session d'échanges et autres quizz aura permis de démystifier le monde de l'alternance et d'informer le public présent des multiples possibilités offertes dans ce domaine, à savoir :

- être accompagné gratuitement dans la recherche d'entreprises, avec un suivi personnalisé,
- être informé sur leurs droits et devoirs et être préparé au monde de l'entreprise,
- être accompagné, qu'ils soient diplômés ou non, dans leur entrée dans la vie active ou dans la poursuite de leurs études.

Assad MOKHENACHE
Directeur de la CLÉ



Cérémonie du Maquis de Chérimont

M. FOLTZER

En présence de nombreux élus et autorités, les anciens combattants ont rendu un vibrant hommage à leurs camarades Jean ANDRE, René BASSALER, Emile BLANDIN, Camille CARRIERE, Alfred CHAPUIS, Albert CHARMY, Pierre DAVAL, Jean DUPRE, Georges FLOUARD, Ernest GONCKEL, Maurice JOYANT, Lucien JUIF, Robert LAMIELLE, Robert LEIBER, André MELARD, Georges MELARD, Roland MOUSSARD, Joseph TROTZIER, Robert VARON, René VILLEMEN, maquisards fort courageux fusillés en ce lieu le 16 septembre 1944 et retrouvés au printemps 1945.

Après le dépôt de gerbes des familles, élus et autorités, les enfants des écoles d'Offemont ont déposé 20 roses blanches à l'appel du nom de chaque défunt, puis, ils ont entonné la Marseillaise révisée en classe quelques jours plus tôt. Nous remercions chaleureusement les équipes enseignantes pour leur implication dans la préparation de cette cérémonie.

Les familles, toujours présentes, apportent une émotion particulière à cette journée et nous rappellent l'indispensable devoir de mémoire en ces temps troublés.

Grand merci également à l'harmonie de Danjoutin pour sa prestation musicale fort appréciée.



M. FOLTZER



M. FOLTZER



[Retrouvez plus de photos sur notre site, rubrique Services / Événements / Cérémonies.](#)

Nous avons une pensée émue pour les proches de Jean-Jacques FOLTZER décédé le 17 février 2024. Il nous offrait régulièrement de nombreux clichés des cérémonies.

Cérémonie du 11 novembre

Comme chaque année en ce 11 novembre, les anciens combattants, les élus et la population se sont retrouvés, d'abord au monument aux morts situé dans le cimetière de Vétrigne, puis au monument aux morts d'Offemont afin de commémorer ceux qui se sont défendus au péril de leur vie pour nous rendre notre liberté.

Après la levée des couleurs, le dépôt de gerbes, l'appel des morts et la Marseillaise, Guillaume ZANN, jeune Offemontois, a lu avec fierté le message de l'Union Française des Associations de Combattants et de Victimes de Guerre et enfin Carole TRITTER, Adjointe aux finances et cérémonies, a énoncé le message adressé par Sébastien LECORNU, Ministre des Armées et Patricia MIRALLÈS, Secrétaire d'État auprès du ministre des Armées, chargée des Anciens combattants et de la mémoire. La cérémonie s'est clôturée par le traditionnel vin d'honneur à la salle intergénérationnelle du Martinet.



Nous ne savions pas alors que nous verrions Paul GESTER, porte drapeau, pour la dernière fois. Paul nous a brutalement quittés le 13 novembre à l'âge de 87 ans. Jamais il ne manquait une cérémonie, toujours fidèle, son drapeau à la main. Nous saluons son engagement et son dévouement.



Retrouvez plus de photos sur notre site, rubrique Services / Événements / Cérémonies.

Cérémonie de la Libération d'Offemont

En ce 18 novembre, jour de la cérémonie de la Libération d'Offemont, les élus des Communes d'Offemont, Valdoie et Vétrigne, les anciens combattants et les habitants se sont retrouvés au monument *Un Pont* afin d'y déposer les gerbes en mémoire de nos libérateurs de la Seconde Guerre Mondiale.

Puis, les élus et anciens combattants se sont rendus sur la stèle du Docteur PIERRE pour un vibrant hommage. À l'issue de la cérémonie, un délicieux vin chaud a été servi à la salle intergénérationnelle du Martinet.



Retrouvez plus de photos sur notre site, rubrique Services / Événements / Cérémonies.

Hommage à Daniel MIDEY

Le 02 décembre était rendu un émouvant hommage à Daniel MIDEY, bénévole et Président du club de pétanque de 1989 à 2021, décédé au printemps dernier. En présence de sa famille, des élus et de très nombreux adhérents du club, M. le Maire a procédé au dévoilement d'une plaque commémorative sur le local de pétanque. Intense émotion au moment de la découverte du portrait de Daniel. Les personnes présentes se sont ensuite retrouvées pour un moment de réconfort autour du verre de l'amitié offert par la Municipalité.



Cérémonie des Vœux du Maire

La salle MIEL a accueilli, le 05 janvier, la cérémonie des Vœux du Maire, moment important dans la vie communale, s'agissant de faire le bilan de l'année écoulée et de tracer les contours de celle à venir.



M. le Maire n'a donc pas dérogé à cette coutume. S'en sont suivis les discours de Marie-France CEFIS, Conseillère départementale et Florian CHAUCHE, Député.

Puis, place à la remise des médailles d'honneur de la Commune, en présence de Denis MUGNIER, son créateur.

M. le Maire a ainsi récompensé deux Offemontois :

- Albert MOUGENOT pour le partage de ses nombreuses connaissances de la commune, étant né et ayant toujours vécu à Offemont. Très investi, il a été élu Conseiller municipal et Adjoint pendant de nombreuses années.
- Florian DEMARE fut très actif au sein des bénévoles des Soiras, toujours prêt à donner de son temps, il participe régulièrement, encore aujourd'hui, aux animations.



Avant la remise des prix des maisons fleuries et habitats éco'ffemontois, Thierry FRAISIER, Adjoint à l'animation et à l'environnement, a rappelé le nouveau geste de tri, celui des biodéchets, expliquant le principe de cette nouvelle consigne et son importance. Suite à la dernière distribution de compost, deux composteurs étaient offerts, MM. PEQUIGNOT et SUGERES sont les heureux bénéficiaires après tirage au sort.

La cérémonie s'est terminée par la remise des récompenses des maisons fleuries et habitats éco'ffemontois (plus d'informations en page 17).



Moments officiels

Tous se sont retrouvés pour un moment convivial avec la dégustation de la galette des rois accompagnée du verre de l'amitié, le tout dans une ambiance jazzy proposée par les musiciens de Best'Off.



Retrouvez plus de photos sur notre site, rubrique Services / Événements / Vœux du Maire.

SCHENINI

MAÇONNERIE, RÉNOVATION LOURDE,
ENTRETIEN BÂTIMENT PARTICULIER,
INDUSTRIEL ET COMMERCIAL



DEPUIS
1946



contact

78 bis rue Aristide Briand - 90300 OFFEMONT

Courriel : schenini@groupe-livio.com

Tél. 03 84 26 03 88



2111 : maçonnerie (technicité courante) et béton armé courant

Qualifié SS4 : ouvriers spécialisés pour travaux en présence d'amiante

Sortie au Parc de Wesserling

Le 15 septembre, par une douce journée de fin de canicule, le Parc de Wesserling était la destination idéale pour la sortie de nos Aînés.

C'est avec une guide passionnée et à l'écoute que nous avons découvert l'histoire de Wesserling qui, pendant 250 ans, fut une Cité-Usine d'une ampleur considérable occupant près de 70 hectares de terrain, dont 17 hectares de parc et jardins, 24 hectares de zone industrielle productive et une trentaine d'hectares de zones naturelles. Le site eut une notoriété mondiale avec 5 000 employés vers 1900 et de très beaux produits d'impression textile.

Ce parc, de plus de 42 hectares, est composé de terrasses à l'italienne, d'un jardin à la française et d'un jardin à l'anglaise. Il accueille aussi un supermarché, une médiathèque, une école de musique, un théâtre et des ateliers d'artistes.

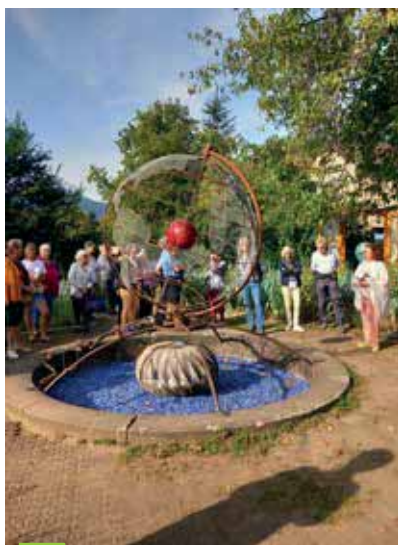
Au cours de la matinée, nous avons pu découvrir un surprenant potager, le jardin dit à la française avec de grands espaces et une rigueur géométrique, les terrasses méditerranéennes exotiques et parfumées, le parc à l'anglaise, mystérieux et romantique et le parc rural au calme paisible et au charme discret.

Le repas de midi très apprécié, pris dans le restaurant du Parc « La Fabrique », nous a été servi par un personnel chaleureux, souriant et à l'écoute pour nous être agréable et nous faire passer un moment convivial.

Dans l'après-midi, nous avons poursuivi la visite pour découvrir l'histoire et la richesse industrielle du textile à l'Écomusée.

De renommée internationale, la Manufacture d'Impression Textile de Wesserling a été fondée en 1762 dans un pavillon de chasse. Entourée de beaux jardins, elle appartenait aux princes abbés de Murbach avant de devenir Manufacture Royale en 1786. À l'époque, Wesserling était la Manufacture d'indiennes, toile de coton imprimé, la plus importante en France. Le Musée du Parc est ouvert au public depuis 1996. Notre guide nous a raconté avec passion, par une approche vivante et artistique, la fabuleuse épopée de cette ancienne Manufacture Royale du Textile qui a marqué l'histoire de toute la vallée de Saint-Amarin.

C'est riches de connaissances historiques, de découvertes et heureux de cette belle journée de détente que nous avons pris le chemin du retour en fin d'après-midi.



Retrouvez plus de photos sur notre site, rubrique Services / CCAS

Excursion dans les Vosges

Le 28 juin, 42 participants ont répondu présent pour passer une journée de détente et de plein air dans les Vosges.

En matinée, nous étions attendus pour la visite de la Confiserie des Hautes-Vosges à Plainfaing, renommée pour ses célèbres et véritables bonbons des Vosges, avec plus de 35 sortes et variétés. Fondée par Jean-Marie CLAUDEPIERRE, cette entreprise artisanale et familiale est implantée dans ce village Vosgien depuis 1986 où 10 membres de sa famille y sont toujours actifs avec plus d'une quarantaine de collaborateurs.

Nous avons pu assister à la fabrication de ces confiseries réalisées comme autrefois avec des recettes ancestrales, cuites à feu nu dans des chaudrons en cuivre, parfumées avec des huiles essentielles et des arômes naturels et découpées sous nos yeux par des mains expertes aux gestes précis... Un vrai musée du bonbon où les parfums et les couleurs de ces gourmandises sucrées sont captivants tout en éveillant les pupilles, mais surtout les papilles !

Après un excellent repas pris au restaurant Le Lido à Gérardmer, une pause détente au bord du lac a été des plus agréables et des plus appréciées par tous.

Dans le courant de l'après-midi, notre escapade nous a conduit en direction de la commune Le Syndicat pour la visite du Centre de géologie et minéralogie Terrae Genesis. C'est une exposition exceptionnelle de minéraux des Vosges et du monde entier que nous avons découvert avec étonnement et émerveillement. Impressionnants aussi ces dizaines de minéraux rares qui possèdent des propriétés luminescentes étonnantes mises en valeur par une lumière noire. Au contact de ces ultraviolets invisibles à l'œil nu, ces pierres magiques émettent des couleurs aux teintes vives et magnifiques pour le plaisir des yeux devant ce spectacle unique !

Le retour vers notre commune en fin d'après-midi fut gai et détendu après cette journée riche en émotion et découvertes.



Retrouvez plus de photos sur notre site, rubrique Services / CCAS.

Repas de fin d'année

C'était le retour à l'école ce samedi 04 novembre !

En effet, les décors réalisés sur une idée originale de notre artiste Denis MUGNIER, bénévole des Soiras, peints, décorés et vernis tout au long de l'année par les petites mains fidèles et dévouées des volontaires du club du jeudi, ont accueilli une centaine de nos Aînés pour le repas annuel de fin d'année !

En petit clin d'œil à la maternelle des Écureuils et à l'école primaire des Hirondelles, les centres de table donnaient écho aux enseignes ornant le fronton du Groupe scolaire Robert TRITTER inauguré en octobre 2022.

Chaque convive a pu découvrir le menu festif, caché pour cet événement, dans chaque pot à crayons, où les hirondelles et les écureuils cohabitaient en toute quiétude...

Les mets raffinés et succulents, concoctés par Bruno FRITZ de l'*Excellence Culinaire* à Foussemagne, ont régalié et conquis tous les convives, le service était assuré par les élus et les membres du CCAS.

Ces moments de joie et de partage ont été accompagnés en musique par Jean MULLER et Isabelle, musicien et chanteuse de talent, pour faire de cette journée des plus agréables une réussite !



Retrouvez plus de photos sur notre site, rubrique Services / CCAS.

Sortie à Soultzmatt au *Paradis des Sources*

Une soixantaine de participants a participé à notre sortie du 21 décembre. Cette journée a commencé par la visite des Caves du Domaine Martin KLEIN, suivie d'une dégustation de divers vins d'Alsace de qualité, très appréciés par tous les visiteurs. Après une pause apéritive, direction le *Paradis des Sources* pour un déjeuner-spectacle où un savoureux repas a été servi dans un décor rouge et feutré. Les Aînés ont pu découvrir, danse, magie, acrobaties, imitations, une invitation au pays des rêves où ils ont vécu des instants magiques et inoubliables. Superbe et magnifique sortie de fin d'année pour nos seniors.



 Retrouvez plus de photos sur notre site, rubrique Services / CCAS.

Distribution des bons d'achat

La distribution des bons d'achat de Noël pour nos Aînés a eu lieu le samedi 09 décembre dans la salle des Citronniers.

Pour l'année 2023, 312 bons d'achat de 35 € ont été offerts dont, 251 pour COLRUYT et 61 pour ALDI, représentant un coût total de 10 920 €.

Très nombreuses étaient les personnes qui se sont déplacées ce matin-là pour les retirer avant les fêtes. Saint-Nicolas ne les a pas oubliés et c'est ravis que nos Aînés sont repartis avec un Jean-bonhomme !

Depuis 4 ans, cette formule a remplacé les colis de Noël, pour la satisfaction de tous nos seniors qui ont pu échanger ce bon d'achat en produits festifs dans leur magasin de proximité !

Conseil d'administration du CCAS



Le conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est composé de 17 membres :

- 9 personnes sont des élus de la Commune, Pierre CARLES, Jacques SERZIAN, Nicole MUESSER, Zohra KADDOUR, Carole TRITTER, Thierry FRAISIER et Nadine PASTOR pour la liste majoritaire, Marina BUCHWALTER et Dominique RETAILLEAU pour la liste d'opposition.
- 8 personnes Offemontoises, Patrick DECOCK, Bernard CHAUCHOT, Mireille DEFORGES, Jean-Pierre CROLET, Corinne TOMAS, Mireille DAUTREY, Fabrice HENRY et Michel VIEILLE.

Il est présidé par le Maire, Pierre CARLES, et son Vice-Président est Jacques SERZIAN.

Le conseil d'administration se réunit au moins une fois par trimestre afin de débattre et de voter les différents rapports proposés.

Le CCAS dispose d'un budget indépendant de celui de la Commune.

Les grands domaines d'intervention du CCAS sont notamment :

- le Programme de Réussite Éducative en partenariat avec l'association CLÉ,
- l'octroi de bons alimentaires pour des familles en difficulté financière,
- l'organisation des repas mensuels, thés dansants et sorties pour les Aînés,
- l'organisation du repas annuel et la distribution des bons de Noël pour les Aînés,
- l'octroi de subventions pour des associations qui œuvrent en faveur des familles en difficulté, pour des personnes en situation de handicap...
- l'octroi d'aides financières exceptionnelles,
- l'organisation de divers ateliers à destination des seniors (ateliers mémoire, gym douce, bien-être...).

Bons alimentaires

Pour l'année 2023, 21 familles ont bénéficié de bons alimentaires, soit 37 bons distribués pour un montant total de 2 360 €. Six nouvelles familles sont devenues bénéficiaires en 2023. Toutefois le nombre de familles aidées a diminué par rapport à 2022, la Commune avait alors soutenu 30 familles.

Vide-greniers communal

C'est la fin de l'été... c'est bientôt la rentrée... et le temps maussade qui va avec...

Mais cela n'a pas empêché le bon déroulé du vide-greniers organisé par la Commune le 27 août où de nombreux exposants avaient installé leurs stands sur le terrain de foot pour accueillir, alors même qu'il ne faisait pas encore tout à fait jour, les premiers visiteurs venus pour dénicher les bonnes affaires ou à la recherche de l'objet tant convoité.

Tout au long de la journée, le public a déambulé entre les étals pour chiner çà et là bibelots, vaisselle, outillage, objets de décoration, vêtements et chaussures, jouets, jeux, meubles... Les enfants pouvaient en même temps profiter de tours de manège offerts par la Commune.

Café et viennoiseries étaient proposés sur place par la Société d'Aviculture, ainsi que du snacking et des glaces pour les petites faims.



Retrouvez plus de photos sur notre site, rubrique *Services / Événements / Vide-greniers*.

Forum des activités sportives, culturelles, environnementales et de loisirs



Cette année encore, la quasi totalité des associations offemontoises s'était réunie le 06 septembre à la MIEL afin de présenter ses activités sportives, culturelles, environnementales et de loisirs. L'ambiance festive était assurée par le club de danse *Offemouv'* qui n'a pas manqué de faire danser le public. Il était également possible de s'initier au tir sportif grâce aux carabines laser.



Le *Guide des activités offemontoises* a été distribué dans toutes les boîtes aux lettres de la commune fin août. Vous pouvez également le retrouver sur notre site internet qui est mis à jour régulièrement. Merci à Fanny HATUEL, responsable de la Communication, pour l'organisation de cet événement, aux services techniques pour l'organisation logistique ainsi qu'aux élus présents pour orienter les visiteurs.



Tour d'horizon des différentes activités disponibles sur notre commune :



Accueil de loisirs - La CLÉ



Accueil de loisirs - La Ruche



Arts martiaux



Bénévoles des Soiras



CCAS (thés dansants, repas des Aînés...)



Chant chorale



Club pour les Aînés



Danse



Espace Public Numérique

Animation



Football



Gym volontaire - Zumba



Judo-Jujitsu-Taïso



Marche



Musique



Musique



Peinture - Sculpture - Céramique



Pétanque



Pilates - Stretching



Photographie



Protection animale



Tennis



Tennis de table



Théâtre d'impro



Tir



Volley-ball



Yoga

Sans oublier l'art floral, le baby-foot, le badminton, la boxe, le futsal, le modélisme, le ninjustu (nouvelle activité créée après le forum) et notre bibliothèque participative.



Retrouvez plus de photos sur notre site "Illiwap", rubrique Services / Événements / Forum des activités.



Exposition artistique Reg'arts d'Offemont

Depuis de nombreuses années, Offemont fait la part belle à l'Art et rend hommage à ses artistes à travers une exposition annuelle.

Depuis l'édition 2023, ce rendez-vous a désormais un nom : l'exposition **Reg'arts d'Offemont**.

Au cours de ces 2 journées des 23 et 24 septembre, les visiteurs auront pu découvrir, apprécier et parfois interpréter les dizaines d'œuvres présentées par 35 artistes de talent, parmi lesquels les membres des associations *Fou d'Arts* et *Phot'offemont*, ainsi que deux Offemontois, Chantal RECH et David NOROCOS, qui ont exposé leurs tableaux.

La grande salle de la MIEL a donc accueilli, le temps d'un week-end, quelques 170 créations : peintures, sculptures, dessins, photographies et céramiques.

La veille, le vernissage a marqué l'inauguration de l'exposition, ponctué par les prises de paroles de Pierre CARLES, Maire d'Offemont, Thierry FRAISIER, Adjoint à l'animation et à l'environnement, Florian CHAUCHE, Député, que nous remercions de sa présence, et enfin de nos artistes Denis MUGNIER et Gilles VAUFREY.

Point d'orgue de ce vernissage, l'association Fou d'Arts a une nouvelle fois fait don d'une œuvre originale et surprenante à la Commune puisqu'il s'agit d'une morphose. En passant devant le tableau, l'œil pourra voir l'image se transformer ; selon l'angle où l'on se place, c'est le blason d'Offemont avec les mots Liberté Égalité Fraternité qui apparaîtra ou bien le dessin de 2 mains entrelacées.

Vous êtes Offemontois et vous aussi êtes artiste dans l'âme, vous imaginez, vous créez, alors vous serez les bienvenus à cette exposition, quel que soit votre niveau. N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez participer à la prochaine exposition **Reg'arts d'Offemont** en septembre prochain.



Le tableau a rejoint d'autres œuvres offertes à la Commune, sur les murs de la salle du Conseil municipal.



Retrouvez plus de photos sur notre site "Illiwap", rubrique Services / Événements / Exposition Reg'Arts d'Offemont

Autres animations

Chaque jeudi de 16 h à 20 h, vous pouvez retrouver le marché local sur la place devant la mairie. Boucher, primeur, vente de miels, de plats à emporter (paella, nems, friture de carpe, pizzas), bijoux, glaces... Le marché évolue au fil des saisons, s'étoffe avec le retour des beaux jours. Les tables installées en extérieur l'été permettent de manger sur place en famille ou entre amis, parfois dans une ambiance musicale festive. Pascal MOUREY et Sébastien CALLOIS ont animé chacun un jeudi courant juillet. Merci à eux, aux commerçants et aux fidèles clients !



Le 14 septembre dernier, la Commune d'Offemont et le club de rugby de l'aire urbaine Belfort-Montbéliard (EMBAR) se sont associés pour permettre à l'ensemble des amateurs de rugby de profiter d'un moment convivial autour de la diffusion du match France-Namibie. La coupe du monde de rugby débutait tout juste alors.

Si le suspens sur le résultat du match n'était pas insoutenable, les valeurs de l'ovalie, convivialité, respect, partage, ont été dignement fêtées ce soir-là par près de 100 participants. L'espoir était alors revenu de voir l'équipe de France enfin tout en haut. Malheureusement, l'Afrique du Sud a ensuite refroidi l'enthousiasme de tous les supporters.





Fête du Goût

Jour 1 : Forum Nutrition Santé



Le forum permet aux enfants de notre commune de rencontrer des professionnels de la santé, de l'alimentation et du bien-être, d'avoir accès à de la documentation et de participer à des animations pédagogiques. Inscrit dans le cadre du Programme de Réussite Éducative, nous remercions la Préfecture du Territoire de Belfort pour son soutien financier. Un grand merci aux intervenants qui proposent chaque année des ateliers interactifs, ludiques et répondant à des questions concrètes de santé publique. Aussi, via ce forum, Offemont, en tant que ville active du Programme National Nutrition Santé, tient son engagement de promouvoir les recommandations officielles en matière de nutrition.

Le 24 novembre à la MIEL, près de 300 petits écoliers Offemontois, âgés de 5 à 10 ans, ont bénéficié des enseignements des intervenants, professionnels reconnus dans leur secteur d'activité. À l'issue du Forum, les enfants sont repartis avec un sac contenant une pomme bio d'un producteur local et de la documentation. Un grand merci aux employés communaux, à Fanny HATUEL, référente PNNS en charge de l'organisation de cet événement et aux services techniques pour l'installation matérielle.

Cette année, le Forum d'Offemont a été sélectionné par le Cnam-ISTNA, Conservatoire National des Arts et Métiers - Institut Scientifique et Technique de la Nutrition et de l'Alimentation (Cnam-ISTNA) pour la réalisation d'un reportage. Nous avons accueilli leurs caméras afin que cette équipe suive le parcours d'une classe. Vous pouvez retrouver la vidéo sur notre site, rubrique *Services / Événements / Fête du Goût*.

Visite guidée des ateliers proposés :

- Christophe CHEVALME du SDIS du Territoire de Belfort, a enseigné les gestes qui sauvent.



Jeu des postures !



Les gestes qui sauvent

- Caroline PHAN, professeur de Yoga, a proposé des ateliers autour de la respiration, des postures et de la relaxation.

- Manuel THIBAUDIN, apiculteur, a expliqué la fabrication du miel et le cycle de vie de l'abeille. Il a proposé des dégustations pour faire connaître les différentes variétés de ce savoureux nectar : crémeux, d'été, de printemps ...



Du miel à la Miel !

- Isabelle MOUGEL, diététicienne, animait un atelier pour promouvoir le fait maison, une des recommandations du PNNS. Elle faisait notamment comparer gustativement une compote industrielle et une compote faite maison. Trois recettes, saines et faciles à réaliser, sont consultables dans le livret de recettes de la Fête du Goût disponible sur notre site.



Le fait maison, c'est la base !



Parlons PNNS !

- Une exposition permanente sur le PNNS était installée afin de présenter les recommandations officielles et de parler des déterminants en terme de santé.



Animation



- Nordine CHAHIBI, de l'association CLÉ, a fait bouger les enfants autour d'un parcours sportif que ces derniers ont vivement apprécié.



Bougeons-nous !



- Marie KEREBEL-ALARY, du Pavillon des Sciences, a parlé des super-pouvoirs du corps humain en évoquant les systèmes cardio-vasculaire, digestif et musculo-squelettique à l'aide d'un squelette et d'une poupée géante.

Les super-pouvoirs du corps humain



- François HERZIG, de Activa Sciences, a animé un atelier sur l'eau : le cycle naturel de l'eau, les stations de pompage et d'épuration.



Découvrons l'eau !



- Pascal TRIPIER-CONSTANTIN, professeur d'EPS et micro-nutritionniste, a parlé des bienfaits de l'exercice physique accompagné d'une alimentation équilibrée.



Le duo gagnant

- Pascale THEVENOT, de l'Union Française pour la Santé Bucco-Dentaire, a enseigné le brossage des dents à l'aide d'une mâchoire géante.



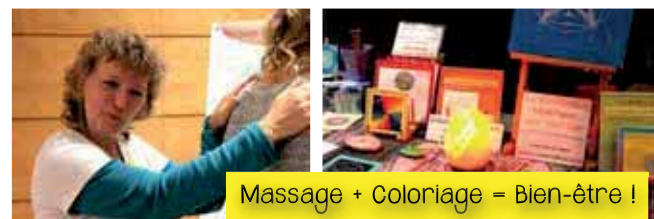
M' tes dents !

- Julien DOMANSKI et Nicolas GAY, de Music Park, ont participé à l'éveil musical avec des exercices de rythmes.



As-tu le rythme dans la peau ?

- Un atelier de mandala et de massage était tenu par Edwige CLAUDEL.



Massage + Coloriage = Bien-être !

- Jacques CANTIN, Jean-Noël GEHIN et Marc ZUMBIHL de l'association RECUPLAST étaient présents pour informer et sensibiliser sur leur action humanitaire et environnementale qui découle de la récupération de bouchons ou toutes fermetures plastiques.



Recyclons !

Merci aux élus, Thierry FRAISIER et Gilles MULLER, pour leur disponibilité lors de cet événement.



Jour 2 : Salon *SaléSucré*, une affluence record !

Des plats variés, soupes, gâteaux, tartinades, chili, paella, sangria, recettes américaines, bouchées exotiques, des mets originaux, tous faits maison... le choix était grand cette année pour les nombreux visiteurs venus déguster et apprécier toutes ces recettes lors du salon *SaléSucré* le 26 novembre.



Plus de 20 participants ont répondu à notre invitation. Parmi eux, des habitants d'Offemont, de communes voisines, des élus et nos 2 structures périscolaires La Ruche et la CLÉ. Le but était de proposer une recette sous forme de mini portions pour des centaines de visiteurs, le coût des ingrédients étant pris en charge par la Commune.

Après avoir fait le tour de tous les stands, les visiteurs étaient invités, avant de partir, à voter pour leur recette préférée. Après le dépouillement, c'est Ginette MOUREY de Valdoie qui a obtenu les larges faveurs du public pour ses rillettes de lapin, suivie par la toujours dynamique équipe de La Ruche pour ses wraps de saumon, ex æquo avec Florian DEMARE pour son eau de coings. Les 3 gagnants se sont vus remettre un panier garni. Mais point de perdants, au final, tous les exposants ont reçu un petit cadeau en remerciement de leur investissement.

Comme d'habitude, une buvette était proposée tout au long de la journée, chacun pouvant faire un don dans le cochonnet du CCAS, 224 € ont été ainsi récoltés.

L'équipe de l'animation tient à remercier tous les participants pour avoir donné de leur temps pour concocter leurs recettes et avoir ainsi contribué au succès de cette journée.



Retrouvez plus de photos sur notre site, rubrique [Services / Événements / Fête du Goût](#).

Pas loin de 500 visiteurs ont été accueillis lors de cette journée qui se veut gustative et des plus conviviales.



Saint-Nicolas : toujours autant de succès

Les Festivités de Noël à Offemont débutent toujours par le conventionnel goûter de la Saint-Nicolas offert aux enfants.

Apparemment, cette année, ils étaient particulièrement nombreux à attendre ce rendez-vous, au vu de la salle MIEL bien remplie ce 02 décembre.

Mais Saint-Nicolas allait-il faire le déplacement dans notre commune cette année ?

Après que les enfants aient scandé son nom et l'aient réclamé, l'illustre personnage a fini par faire son apparition sur la passerelle qui surplombe la grande salle.

Mais hélas, et comme à chaque fois, l'horrible Père Fouettard s'est évertué à venir jouer les trouble-fêtes, ne ratant aucune occasion de pousser des râles, de claquer son fouet au sol pour effrayer les enfants qui n'ont pas été sages dans l'année.

Cela n'a pas empêché Saint-Nicolas, majestueux dans son habit rouge et blanc, de distribuer des gourmandises aux enfants et de faire des photos avec eux pour immortaliser l'instant.

Une fois toutes ces émotions passées, place au goûter que tout le monde attendait.

Jean-bonhommes, papillotes, clémentines, chocolat chaud et jus de fruits ont régalé petits et grands.



Retrouvez plus de photos sur notre site "Illiwap", rubrique Services / Événements / Saint-Nicolas.

Animation

Offemont aux couleurs de Noël

DÉCORATIONS PAR NOS AGENTS COMMUNAUX ET LES ENFANTS

Dès la fin du mois de novembre, le Village de Noël a peu à peu vu le jour sur le parvis de la Mairie, grâce au travail de nos agents des espaces verts qui ont mis en valeur le lieu, en réalisant les décors de la place et le montage des 12 chalets ; un long travail qui mérite d'être salué. Comme l'an passé, les sapins du Marché de Noël ont été décorés par les écoles d'Offemont, ainsi que la CLÉ et la Ruche. Les enfants ont joué le jeu en fabriquant des décors originaux en matériaux de récupération, fruit de leur imagination débordante.



LARGE SUCCÈS DU MARCHÉ DE NOËL

Chalets pris d'assaut et salle du Conseil pleine à craquer : pendant 2 jours, les 09 et 10 décembre, de nombreux exposants sont venus proposer au public leurs créations (des décors de Noël, des bougies, de l'impression 3 D, des bijoux, du crochet, des sacs, de la céramique, du tricot, de la broderie, du cartonage, des objets en tissus, des photos...) et un large choix de petite restauration était proposé dans les chalets en bois installés sur le parvis de la Mairie (gaufres, sandwiches, hot dog, spécialités thaï, gâteaux de Noël, miel, pain d'épices, café, chocolat chaud, confiserie, et bien sûr, l' incontournable vin chaud), le tout dans une ambiance musicale de Noël.

Nous remercions la présence des associations offemontoises, le *Volley Ball Club Offemontois*, *Photo'ffemont*, *Fou d'Arts*, les *Petits Pas d'Offemont*, *l'Association pour la Protection des Animaux de Rente* et celles d'autres communes : le *Football Club de Chèvremont*, *SOA GASY* (Association de sauvegarde des enfants malgaches) et *l'ASEANFC* (Association de sauvegarde de l'enfant à l'adulte du Nord Franche-Comté), ainsi que la participation de tous les autres.



DU RYTHME EN SALLE DU CONSEIL

Ce sont 5 copines d'Offemont, elles se connaissent depuis longtemps, elles aiment le chant et le show, elles ont donc créé leur groupe : les Crazy Ladies. Nous avons déjà pu apprécier leur entrain lors de la Fête de la Commune en juin dernier. Le samedi, les Crazy Ladies ont mis le feu dans la salle du Conseil sur des airs divers et variés, avec le final endiablé de l'incontournable « All I want for Christmas is you » de Maria CAREY. Merci à ces 5 chanteuses pour l'ambiance de cet après-midi.

Dans un autre style, et pour conclure cette première journée du Marché de Noël, l'ensemble musical, du Médiator avait donné rendez-vous au public en l'église Saint-Augustin pour un concert sur des airs de « mandolines et guitares ».

Le concert de Noël 1.2.3. Soleil, le 16 décembre en l'église Saint-Augustin d'Offemont, a rencontré un grand succès avec un public chaleureux d'environ 100 personnes. Ce concert, au profit de La ligue contre le cancer, a permis de récolter 680 €.



Chorale 1.2.3. Soleil



Les Crazy Ladies



Le Médiator

LES ENFANTS CHOUCOUTÉS LORS DE CE MARCHÉ

Au cours de ces 2 journées, l'Atelier des Lutins n'a pas désempé ; il a accueilli un grand nombre d'enfants qui ont participé à différents loisirs créatifs et réalisé différents objets, laissant libre cours à leur imagination et leur créativité. Feutres, peintures, autocollants... ont permis aux enfants de décorer des mini-sapins de Noël qu'ils ont pu emporter chez eux. Merci aux enfants et aux parents pour leur participation et leur bonne humeur.

Un des moments très attendu par les petits, le passage du Père Noël, qui, cette année encore, n'a pas oublié Offemont, malgré une tournée fatigante. Le vieux Monsieur s'est donc frayé un chemin parmi la foule dans une salle du Conseil bondée pour distribuer des gourmandises aux enfants, avant de reprendre son chemin et poursuivre son périple.



Retrouvez plus de photos sur notre site "Illiwap", rubrique Événements.

Subventions

Les subventions suivantes ont été votées lors des Conseils Municipaux des 03 juillet et 03 octobre :

ASSOCIATIONS	SUBVENTIONS 2023
Tennis Club d'Offemont	600 €
Association Pétanque Sportive Offemontoise	1 400 €
Harmonie municipale de Danjoutin	250 €
Association Sportive Offemont (AS)	6 000 €
Collectif Résistance et Déportation du Territoire de Belfort	150 €
Association des Jardins Ouvriers (AJO)	600 €
Association Culture Loisirs Éducation (CLÉ)	25 000 €
Stand de tir « La Miotte »	800 €
Volleyball Club Offemont	400 €
Association Club de Radiocommande de la Roselière	400 €
BEST'OFF	1 500 €
Chorale 1.2.3. Soleil	1 100 €
Tennis de table offemontois	1 500 €
Babyfoot Club de Belfort	1 200 €
Judo Club Offemont	1 500 €
AMOFF	0 €
ACCA d'Offemont	500 €
Futsal Club d'Offemont	500 €
Lion's Fight Academy	2 500 €
Les Petits Pas d'Offemont	300 €
Fou d'Arts	1 500 €
Anciens combattants	150 €
IMPRO TG	800 €
Chat Va Chat Vient	500 €
Agir pour la Protection des Animaux de Rente (APAR)	1 500 €
Les Amis d'Offemont	500 €
Badminton Offemont Loisirs	1 000 €
Club Phot'Offemont	1 500 €
Offemouv'	300 €
Saint-Marc Offemont	1 050 €
Total	55 000 €

Alice GREFFOZ, une cavalière au long palmarès

Alice GREFFOZ, âgée de 12 ans, a toujours résidé à Offemont avec sa maman Lydie ALLIMANT et son papa Anthony GREFFOZ.

Elle s'est passionnée dès l'âge de 5 ans quand elle allait voir ses sœurs, Charlotte et Léonie, qui montaient aux écuries BOBAY à Évette-Salbert. Elle a donc commencé en Baby Poney, puis a passé son Galop 1 à l'âge de 7 ans jusqu'au Galop 4 passé en 2023 à l'âge de 11 ans.

Avec la coopération des Écuries Mélodie PETIOT, la directrice Mélodie PETIOT, ses coachs, Lou PERROD et Hugo PETIOT, elle a progressé dans sa discipline favorite, le CSO (concours de saut d'obstacles). En commençant par des challenges, puis Grand Prix des Club 4 et Club 3, elle a intégré ensuite la section sportive du centre équestre.

Elle a terminé cette année 2023 par une sélection en Club 3 équipe Premium surclassée en Cadet aux championnats de France à LAMOTTE-BEUVRON (Loir-et-Cher).

Meilleurs palmarès :

- 10/2022 : 3^e Grand Prix de Fêche-l'Église avec Start Up
- 11/2022 : 2^e Grand Prix de Bavilliers avec Start Up
- 11/2022 : 1^{ère} Grand Prix d'Évette-Salbert avec Never
- 03/2023 : 1^{ère} Grand Prix d'Évette-Salbert avec Start Up
- 03/2023 : 3^e Grand Prix d'Évette-Salbert avec Texane
- 05/2023 : 2^e Grand Prix de Thiancourt avec Start Up
- 05/2023 : 2^e Grand Prix de Giromagny avec Bad Girl
- 06/2023 : 1^{ère} Grand Prix d'Évette-Salbert avec Iznotgood
- 07/2023 : 1^{ère} Grand Prix de Lure avec Bad Girl
- 07/2023 : 13^e au championnat de France Premium par équipe avec Bad Girl

Cette discipline apporte à Alice, non seulement le sport, l'esprit de compétition, l'amour des chevaux, la communication avec un être vivant, mais aussi l'endurance, la concentration et le bien-être.

Elle fait maintenant partie d'un groupe de personnes soudées avec un véritable esprit d'équipe.



Assemblées générales

Best'Off

Best'Off a tenu son assemblée générale le 20 octobre en salle des Citronniers qui a réuni 20 membres. Mot du président, rapport des comptes, débat sur les projets futurs ont été abordés dans une ambiance conviviale. Un pot de l'amitié a clôturé cette réunion.

Best'Off est toujours à la recherche d'un trompettiste ! Si vous avez envie de les rejoindre, contactez Roland CIBIL à l'adresse bestoffmusic90@gmail.com.



Club de pétanque

Le club de Pétanque a réuni ses membres le 07 janvier. Le président a remercié tous ceux qui ont contribué au bon fonctionnement du club, ainsi que la Commune d'Offemont.

Il a présenté les résultats sportifs de l'année 2023, le bilan financier et le budget prévisionnel 2024. Cette assemblée générale s'est terminée par un apéritif dînatoire suivi de la galette des rois.



Société de tir de la Miotte

L'assemblée générale s'est tenue le 14 octobre en mairie d'Offemont. Au programme : rapport moral du Président, bilan de l'année sportive, activité Handi'tir, école de tir, rapport financier, modification du règlement intérieur et interventions diverses. L'association félicite ses athlètes qui se sont illustrés en compétition, tout particulièrement ceux qui ont représenté le club au niveau national et international. Elle remercie aussi chaleureusement ses bénévoles sans qui rien de tout cela ne serait possible. Ils portent l'association et la font vivre, pour le bonheur de ses 400 adhérents.



AS Offemont

L'AS Offemont a tenu son assemblée générale le 15 septembre au complexe sportif d'Offemont en présence de ses adhérents et d'élus. Après un mot du Président Michaël LAZZARIS, de nombreux points étaient inscrits à l'ordre du jour dont le rapport moral et financier, le bilan des activités du club, le bilan sportif donné par les éducateurs ou encore les souhaits pour la nouvelle saison.

La Commune d'Offemont et le Conseil départemental ont été remerciés pour leurs soutiens financiers qui ont permis au club d'acheter du matériel sportif et de nouveaux maillots, de participer aux frais de déplacement et d'arbitrage.

Le club est à la recherche de nouveaux éducateurs et bénévoles pour pouvoir continuer à fonctionner.



VBCO

Le Volley-Ball Club Offemontois, lors de sa rentrée, a mis à l'honneur Nicolas ROCHE. Deux maillots du club lui ont été offerts en remerciement de sa présidence au club durant plusieurs années. Merci Nicolas.

David HAOCAS, Président du VBCO



Chorale 1.2.3. Soleil

Nous remercions M. le Maire pour sa présence lors de notre Assemblée Générale du 09 octobre. Cette dernière s'est déroulée dans un climat émotionnel suite à la disparition brutale d'une choriste.

Cette rencontre fut l'occasion d'effectuer un rapport moral et financier de notre association. Nous y avons présenté un budget prévisionnel et nos projets d'activités.

La chorale 1.2.3. Soleil recrute toujours des choristes et surtout des voix d'hommes pour un meilleur équilibre des pupitres.

Nous remercions la municipalité pour son soutien par l'attribution d'une subvention annuelle.

Huguette JACQUOT, Présidente de la chorale 1.2.3. Soleil



Octobre Rose

Marche Rose à l'étang des Forges



La marche du 07 octobre, organisée par la Ligue contre le cancer, a rencontré un franc succès avec plus de 700 participants. Au niveau logistique, plus de 20 bénévoles étaient sur place pour l'organisation de cet événement. Félicitations à tous !



Tournoi Rose du VBCO



Le Volley-Ball Club Offemontois remercie la mairie pour son suivi et son soutien matériel qui lui a permis de réaliser son Tournoi Rose dans des conditions optimales avec la mise à disposition du gymnase et de la salle culturelle. Le VBCO a reçu 12 équipes et un grand nombre de nos visiteurs se sont réjouis de l'infrastructure, de l'accueil et du service fourni.

Le Volley-ball club Offemontois, dans le cadre de la promotion du dépistage du cancer du sein d'Octobre Rose, représenté par David HAOCAS, Président et Nicolas ROCHE, Vice-Président, a été ravi de remettre un chèque de 2 191,94 € à Arnaud LITZLER, Président de la Ligue contre le cancer du Territoire de Belfort.

David HAOCAS, Président du VBCO



Sortie du Maire



Retrouvez plus de photos sur notre site "Illiwap", rubrique Services / Événements / Sortie du Maire.

Rendez-vous était donné le 15 octobre pour la sortie du Maire organisée dans le cadre d'Octobre Rose. Une quarantaine de personnes ont participé à cette marche de 8 km. Le parcours préparé par Jérôme BOYER, Adjoint aux sports, nous a conduits par la piste cyclable aux travaux réalisés pour la construction de la future clinique vétérinaire, puis passage à proximité du fanum avant de rentrer dans le bois, direction le centre du Rudolphe. M. le Maire a profité d'une petite pause à cet endroit pour rappeler l'historique de ce bâtiment en cours de démolition ce jour-là. Retour par la rue du Fort et la piste cyclable. À notre arrivée en mairie, nous attendait le verre de l'amitié préparé par Thierry FRAISIER, Adjoint à l'animation et à l'environnement.



TAXI WIART
renseignements & réservations
06 73 54 54 22

16, BVD Maréchal de Lattre de Tassigny • 90000 BELFORT
taxis.wiart@orange.fr

Aéroport
Mülhausen
Névers, Rix, Zurich

Toutes distances
Cure, TGV Eckwi / Montbéliard
Eure de Belfort, Waldg, Écise, Offemont

Transport Médical
Transport médical des personnes pour
hôpital ou cabinet médical

TAXI WIART
renseignements & réservations
06 73 54 54 22

Paiement CB Accepté

◀ Le parvis de la Mairie a été décoré pour l'occasion.

Nouveaux commerces

Un grand bravo à Bruno LADRET qui a ouvert un nouveau point de vente pour sa bière artisanale au 90 rue Aristide BRIAND depuis le 04 août. Il est ouvert le vendredi de 16 h à 19 h et le samedi de 10 h à 18 h 30. Plus d'informations sur la page Facebook "Fontaines de Jouvence". Le point de vente a été inauguré le 16 septembre en présence d'élus, d'amis et de clients.

En parallèle, il a également ouvert avec son épouse, la maison L'Arbre de vie et propose des prestations de naturopathie et réflexologie ainsi que magnétisme et pratique Lahochi.



L'Arbre de vie

Maison de Bien-être à Offemont

Aurélie LADRET - Naturopathe - Réflexologue
Bruno LADRET - Magnétiseur - Praticien Lahochi

vous propose

Un accompagnement personnalisé, adapté à votre besoin en complément de la médecine traditionnelle pour vous permettre de préserver ou retrouver une bonne qualité de vie.

Nos domaines d'action : troubles du sommeil, stress, douleurs, récupération et préparation sportive, maladie auto-immune (psoriasis, sclérose en plaque ...), soutien tout au long du cycle féminin et bien d'autres domaines...

N'hésitez pas à nous contacter.

www.arbredevie90.com
aurélie 07.67.86.65.46 bruno 07.69.89.08.51

Vie communale

Daryl JOANNES et Morgane RUBENS ont repris la boulangerie CHASSARD le 1^{er} juillet. Ils sont heureux d'accueillir leurs clients du lundi au samedi de 6 h 30 à 19 h et le dimanche de 6 h 30 à 18 h. Ils vous proposent de découvrir quelques nouveautés : la baguette "La tradition", la viennoiserie "La bicolore"... L'ensemble de leurs produits sont faits maison.



Jérémy DALATI a créé son entreprise d'impression en 3D à Offemont au 13 rue Romy SCHNEIDER. "Au sein de NOZZL3D, je propose des services de modélisation, d'impression et scan 3D. Je réalise des prototypes avec divers matériaux possibles. Je réalise également des impressions personnalisées en tout genre et pour toutes occasions (anniversaire, mariage, logo, entreprise, symbole...). Pour tous vos projets personnels ou professionnels, n'hésitez pas à me contacter et à liker ma page Instagram." Plus d'infos au 06 38 39 56 59 et sur le site <https://www.instagram.com/nozzl3d>.



Hassan AKOUBBI, Offemontois, a ouvert HAIR SHOP au 7 rue Aristide BRIAND (anciennement Côté Fleurs). Il propose ses services de barbier et coiffeur pour hommes et enfants. Il est ouvert sans rendez-vous.



Les bénévoles des Soiras

C'est sous la bienveillante protection et les talents d'artiste de Denis MUGNIER (en blouse blanche) que les bénévoles de l'atelier des Soiras mettent en œuvre leurs multiples savoir-faire afin de vous offrir, tout au long de l'année, des décorations en rapport avec la saison, l'actualité, les fêtes de Noël...



De gauche à droite debout : Yolande, Denis, Nicole, Jean-Pierre et Elisabeth.
De gauche à droite en dessous : Marie-Line, Véronique, Monique et Jacky.

Personnel communal

Merci à tous les saisonniers et stagiaires !

Fiby BURGUNDER du 10 au 21 juillet à la Ruche.



Clémence DUPONT du 10 au 21 juillet à la Ruche.



Malory PILER du 16 août au 1^{er} septembre à la Ruche.



Görkem YAMAN du 17 au 29 juillet aux ateliers, âgé de 18 ans et Offemontois depuis toujours. Il vient d'obtenir son bac général au Lycée Courbet et va entrer à la faculté de Besançon en informatique.



Raphaël MARTINS, habitant de la commune, ce jeune homme âgé de 18 ans se prépare à entrer à l'université à Strasbourg. Il a effectué un emploi saisonnier du 31 juillet au 18 août aux ateliers.



Louane ROUGEMONT, étudiante en licence de sociologie, était également présente du 10 juillet au 11 août à la mairie d'Offemont et du 16 au 31 août à la Ruche.

Vie communale

Mikaël BONNET, saisonnier aux ateliers du 26 juin au 30 septembre (à gauche) était auparavant stagiaire au CFPPA de Valdoie pendant l'année scolaire 2022-2023. Il vient d'obtenir son BP Aménagement Paysager. Robin CHIPEAUX, aux ateliers du 17 au 29 juillet, 18 ans, actuellement lycéen et Offemontois depuis deux ans.



Merci également aux stagiaires en BAFA, Mathilde, Lylou, Manon et Jules !



Alice SCHILDKNECHT, 16 ans, est scolarisée au Lycée Lucien QUELET de Valdoie en première année de CAP Jardinier Paysagiste. Elle vient d'intégrer l'équipe des espaces verts pour deux années et est chapeauté par Manuel THIBAUDIN.

Ancienne Offemontoise, elle connaît déjà la Commune. Elle a choisi cette voie car elle est attirée par le côté créatif et le travail en extérieur. Nous lui souhaitons la bienvenue et une pleine réussite dans ce cursus en alternance.

Bonne retraite "Mado" et bienvenue à Marilda !

Marilda MELO DA SILVA a commencé le 18 septembre à la MIEL pour assurer la restauration scolaire et l'entretien du bâtiment.

Habitante du Territoire de Belfort depuis 11 ans, elle a notamment travaillé dans l'hôtellerie.

Elle a signé un contrat de 6 mois et a remplacé Madeleine VON AESCH qui est partie en retraite le 29 septembre.



Nous avons fêté le départ en retraite de "Mado" le 05 octobre à la MIEL en présence de sa famille, de ses collègues et des élus.

Vie communale

Bienvenue à Diane ...



Diane FERRY est arrivée le 04 décembre au poste d'Assistante Ressources Humaines. Cette Offemontoise, depuis 2017, est venue renforcer l'équipe administrative. Elle a pour objectif de répondre au mieux aux attentes des employés communaux. Elle assurera aussi, d'ici quelques mois, des missions d'accueil du public. Elle occupe le nouveau bureau derrière l'accueil de la mairie.

... et à Jean-Baptiste

Jean-Baptiste OULD--ORSAT remplace Louanne DEBUISSON depuis le 1^{er} janvier à la Ruche en tant qu'animateur.



Nouveau ! La Commune d'Offemont est sur illiwap !

SUIVEZ NOTRE ACTUALITÉ EN TEMPS RÉEL !

100 % GRATUITE SANS INSCRIPTION SANS PUBLICITÉ

TÉLÉCHARGEZ L'APPLI

Download on the App Store GET IT ON Google Play DISPONIBLE SUR AppGallery

illiwap
L'APPLI QUI CHANGE LA VIE !



Nouveau ! La Commune d'Offemont est sur illiwap !

Pour faire apparaître gratuitement votre entreprise, association ou activité située sur Offemont (si ce n'est pas déjà référencé !) merci d'en faire la demande sur contact@mairie-offemont.fr.

Événements, réunions, coupures d'eau ou d'électricité, alertes météo... Recevez toutes les infos de la commune directement sur votre téléphone en y téléchargeant l'application.

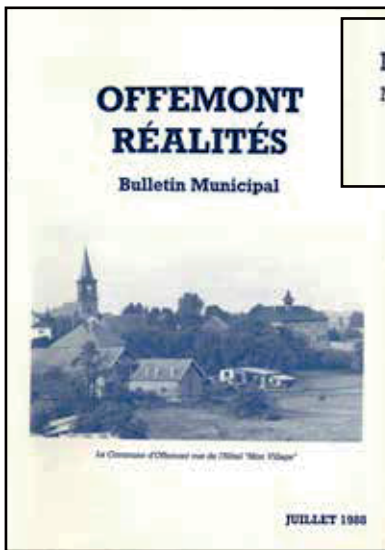
Pour nous aider à conserver une collectivité accueillante, nous avons mis en place une nouvelle fonctionnalité sur votre application, le "signalement citoyens". Vous pouvez désormais informer directement la Commune sur les dysfonctionnements ou anomalies que vous apercevez sur l'espace public.



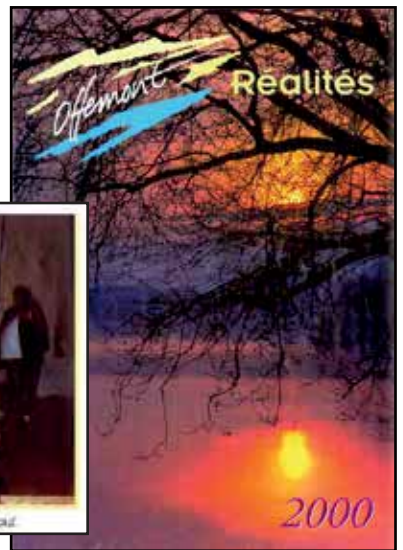
Don d'une œuvre à la Commune

Le 16 octobre, trois des filles de M. et Mme FAUDOT ont fait don à la Commune d'une gravure ayant appartenu à leurs parents.

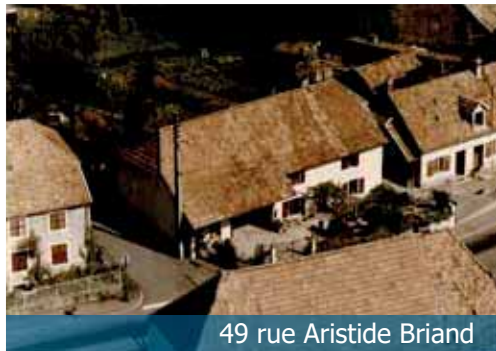
Désiré et Andrée FAUDOT ont vécu au 49 rue Aristide BRIAND de 1974 à 2006. Ils s'étaient mariés le 1^{er} avril 1950 et ont eu 6 enfants : Jean-Pierre et Marie-Noëlle (décédés), Marie-France, Martine, Marie-Andrée et Patrick, ce qui a valu à Madame FAUDOT de recevoir, en 1988, la médaille d'argent de la famille française (cf. extrait de l'*Offemont Réalités* de juillet 1988). Ils avaient renouvelé leurs vœux de mariage le 1^{er} avril 2000 en mairie d'Offemont (cf. extrait de l'*Offemont Réalités* de 2000).



Médailles de la famille française 1988
Médailles d'argent à :
M^{me} Aron Brunehilde, 7 enfants
M^{me} Faudot Andrée, 6 enfants



Cinquante ans après, Monsieur et Madame Faudot se retrouvent au



49 rue Aristide Briand



Le jour des noces d'Or

L'œuvre représente les monuments emblématiques de notre commune : la mairie, l'église, la croix de chemin, le fanum et, au centre, le blason de la Franche-Comté.

Cette gravure sur verre, réalisée par David HÉLAUT, a pris bonne place dans notre mairie, vous pouvez la découvrir pendant les horaires d'ouverture. Un immense merci à toute la famille pour ce don.



Une belle illustration que nous avons repris dans l'agenda 2024.



Radio France Bleu en direct d'Offemont

Parce qu'Offemont bouge, parce qu'Offemont est riche en animations variées, à 3 reprises, France Bleu est venue nous rendre visite pour des directs, entre 7 h et 9 h ; nous avons eu ainsi le plaisir d'accueillir Angélique ALASTA, animatrice du *Baladeur*, dans le cadre des matinales présentées par Stéphane VEAUX.

Le 07 novembre, il s'agissait de mettre un coup de projecteur sur le salon *SaléSucré*. Les interventions de la matinale ont eu lieu depuis la boulangerie JOANNES autour de café et viennoiseries. M. le Maire a présenté la Commune aux auditeurs, une commune dynamique où il fait bon vivre. Thierry FRAISIER, adjoint à l'animation et à l'environnement, a fait la promotion du salon, expliquant aux auditeurs le principe et invitant les habitants à venir nombreux. Puis ce fut au tour de Jean-Pierre CROLET, fidèle participant au salon, de présenter une de ses recettes qu'il allait concocter pour ce jour-là, il a rappelé que ce salon est l'occasion de passer une journée des plus conviviales.



De gauche à droite : Pierre CARLES, Thierry FRAISIER, Numa LECOSSOIS, Manuel THIBAUDIN et Stéphane GRAS GOAVEC

L'émission du 1^{er} décembre était l'occasion de mettre en lumière nos services techniques et particulièrement le travail de nos agents des espaces verts. M. le Maire a donc donné un coup de chapeau, ô combien mérité, aux agents qui font un travail parfois compliqué mais tellement nécessaire (par exemple le déneigement, la réalisation des massifs, la logistique des nombreuses animations de la Commune et tant d'autres choses...).

Stéphane GRAS GOAVEC, Responsable des ateliers municipaux, et Sylvain BADIQUÉ, agent des espaces verts, sont intervenus pour parler de la mise en place de sapins dans les massifs et l'installation des chalets sur le parvis de la Mairie pour le Marché de Noël. Dans le cadre des actions écoffemontoises, ils ont rappelé que les sapins de la Commune, et uniquement ceux-ci, ne sont plus jetés après les fêtes, mais servent de festin aux chèvres de l'association offemontoise A.P.A.R. (Agir pour la Protection des Animaux de Rente). Enfin, Thierry FRAISIER, Adjoint à l'animation et à l'environnement, a conclu la matinale en faisant la promotion des différentes animations prévues pour les festivités de cette fin d'année : le goûter de la Saint-Nicolas, la 3^e collecte de jouets et le Marché de Noël.

Puis c'est l'association Fou d'Arts qui a reçu la visite de France Bleu le 09 janvier. Cette association, très dynamique, en a profité pour présenter sa nouvelle section céramique.



Nous remercions Angélique pour sa très bonne humeur, son dynamisme matinal et sa jovialité au cours de ces 3 directs.



Cliquez sur les codes pour écouter les émissions.

Compte rendu succinct de la séance du 03 juillet 2023

AFFAIRES GÉNÉRALES

23-20 - Suppression d'un poste d'adjoint suite à la démission de Madame Estelle BÉE

Le Conseil Municipal a adopté à la majorité, 20 voix pour, 6 abstentions

23-21 - Installation d'un nouveau Conseiller Municipal

Le Conseil Municipal a pris acte

23-22 - Désignation du référent déontologue pour les élus

Le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité

23-23 - Vide-greniers 2023

Le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité

AFFAIRES BUDGÉTAIRES ET FINANCIÈRES

23-24 - Décision modificative numéro 1 du budget 2023

Le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité

23-25 - Modification de la délibération n° 23-12 d'approbation budget 2023

Le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité

23-26 - Attribution de subventions pour l'année 2023

Le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité, pour les lignes n° 1 à 29 à l'exclusion des lignes n° 8 (25 voix pour, 1 ne prend pas part au vote), 16 (24 voix pour, 1 voix contre, 1 abstention), 19 (25 voix pour, 1 ne prend pas part au vote), 23 (23 voix pour, 3 ne prennent pas part au vote) et 24 (23 voix pour, 3 ne prennent pas part au vote)

23-27 - Avenant à la convention relative au versement d'une subvention de fonctionnement à l'Association Culture Loisirs Éducation - CLÉ d'Offemont

Le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité

23-28 - Renouvellement partenariat carte avantages jeunes 2023/2024

Le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité

23-29 - Mise à jour et approbation des tarifs communaux

Le Conseil Municipal a adopté à la majorité, 20 voix pour, 6 abstentions

23-30 - Approbation de l'avenant n°1 à la convention de financement de l'aire de retournement de la rue du Fort

Le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité

23-31 - Demande de subvention régionale – Réalisation de trois audits énergétiques pour les bâtiments suivants : école élémentaire des Hirondelles, école maternelle des Écureuils et école maternelle Jean MACÉ + association la Clé

Le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité

23-32 - Demande de subvention au titre du 6ème appel à projets « Fonds mobilités actives - Aménagements cyclables » – année 2023 – Aménagement de la rue Sous la Miotte – sécurisation / création d'une liaison douce - Annule et remplace la délibération n° 23-17 du 3 avril 2023

Le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité

23-33 - Demande de subvention au Grand Belfort Communauté d'Agglomération au titre du fonds de concours du Plan Paysage 2023 pour la plantation de haies fruitières et haies vives dans le verger communal

Le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité

AFFAIRES SCOLAIRES ET PÉRISCOLAIRES

23-34 - La Ruche - Adoption des tarifs du mini séjour organisé pendant les congés scolaires d'été 2023

Le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité

23-35 - Nouvelle dénomination de voiries

Le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité

23-36 - État d'assiette des coupes 2023 pour la forêt communale

Le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité

AFFAIRES DE PERSONNEL

23-37 - Tableau des effectifs – Créations et suppressions de postes

Le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité

Conseils Municipaux

23-38 - Création d'un poste correspondant au cadre d'emploi des rédacteurs territoriaux

Le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité

23-39 - Augmentation du temps de travail d'un d'adjoint technique de 2^e classe

Le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité

23-40 - Évolution de la délibération n° 19-26 du 25 mars 2019 concernant l'Indemnité de Fonctions, de sujétions et d'expertise - IFSE seconde part (RIFSEEP)

Le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité

23-41 - Mise en place des titres restaurant - règlement d'attribution

Le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité

23-42 - Adhésion à la prestation de secrétaire de mairie itinérante créée par le Centre de Gestion

Le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité

23-43 - Modification partielle de la délibération n° 22-83 du 12 décembre 2022 portant avenant n° 1 au contrat groupe pour l'assurance des frais de personnel conclu par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale

Le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité

23-44 - Adhésion au dispositif de signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes déployé par le Centre de Gestion du Territoire de Belfort

Le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité

QUESTIONS DIVERSES

Compte rendu succinct de la séance du 02 octobre 2023

AFFAIRES GÉNÉRALES

23-45 - Sans objet

23-46 - Création d'un poste de 8^e Adjoint

Le Conseil Municipal a adopté à la majorité, 19 voix pour, 6 abstentions

23-47 - Élection du 8^e Adjoint

M. Thierry FRAISIER est élu en qualité de 8^e Adjoint.

- nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0

- nombre de votants (bulletins trouvés dans l'urne) : 25

- nombre de bulletins blancs ou nuls déclarés par le bureau : 2 blancs 1 nul

- nombre de suffrages exprimés : 21 voix pour Thierry FRAISIER, 1 voix pour Stéphanie MARCHAL

23-48 - Indemnités de fonction du Maire, des Adjoints et des Conseillers municipaux titulaires d'une délégation - remplacement du 8^e Adjoint et 7^e Conseillère déléguée

Le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité

23-49 - Constitution d'une sixième commission communale

Le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité

23-50 - Désignation d'un Correspondant Incendie et Secours

Le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité

23-51 - Désignation d'un Référent Climat Air Énergie

Le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité

AFFAIRES BUDGÉTAIRES ET FINANCIÈRES

23-52 - Règles budgétaires concernant les provisions

Le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité

23-53 - Attribution de subventions pour l'année 2023

Le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité

23-54 - Décision modificative n° 2 du budget 2023

Le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité

23-55 - Participation aux charges scolaires – 2022/2023

Le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité

23-56 - Convention d'entretien des points d'apport volontaire (écopoints)
Le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité

AFFAIRES FONCIÈRES ET FORESTIÈRES

23-57 - Approbation de la révision générale du Plan Local d'Urbanisme (PLU) d'Offemont

Le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité

23-58 - Échanges fonciers et constitution de servitudes suite à la réhabilitation du quartier Ganghoffer

Le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité

23-59 - Cession des parcelles cadastrées BN 14, BN 15, BN 16, BN 17, BN 62 (pour partie) et déclassement de 3 ca de domaine public - Annule et remplace la délibération 20-77 du 15 décembre 2020

Le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité

23-60 - Arrêt du rôle d'affouage et du règlement d'affouage 2023-2024

Le Conseil Municipal a adopté à la majorité, 24 voix pour, 1 élu ne prend pas part au vote

23-61 - Nouvelle dénomination de voiries

Le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité

QUESTIONS DIVERSES

Compte rendu succinct de la séance du 12 décembre 2023

AFFAIRES GÉNÉRALES

Délibération 23-62 - Retrait du SERTRID de son adhésion au SMGPAP

Le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité

Délibération 23-63 - Approbation de la convention de soutien « Communes et groupements communaux » pour la lutte contre les déchets abandonnés diffus

Le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité

AFFAIRES BUDGÉTAIRES ET FINANCIÈRES

Délibération 23-64 - Politique de la Ville - Avenant n°3 à la convention d'abattement de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) de Territoire Habitat pour 2024

Le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité

Délibération 23-65 - Appel à projets 2024 - Politique de la Ville

Le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité

Délibération 23-66 - Versement d'une subvention exceptionnelle de fonctionnement à l'association CLÉ

Le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité

Délibération 23-67 - Convention d'occupation des locaux de l'école maternelle Jean MACÉ par l'association CLÉ

Le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité

Délibération 23-68 - Décision modificative n° 4 du budget 2023

Le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité

Délibération 23-69 - Rattachement de la régie d'encaissement des cotisations pour les activités de l'Espace Communal Numérique à la régie diverses activités communales

Le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité

Délibération 23-70 - Adhésion à un groupement de commandes permanent pour l'achat d'énergies et la fourniture de services en matière d'efficacité et d'exploitation énergétique sur le périmètre de la Région Bourgogne-Franche-Comté

Le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité

Délibération 23-71 - Mise à jour et approbation des tarifs communaux au 1^{er} janvier 2024

Le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité

Délibération 23-72 - Demandes de subvention départementale - Aide aux communes 2024 – travaux de rénovation énergétique à l'école maternelle Les Écureuils et à l'école élémentaire Les Hirondelles

Le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité

Délibération 23-73 - Demandes de subvention départementale - Aide aux communes 2024 – Aménagements de sécurisation au niveau de la traversée piétonne devant l'école élémentaire du Martinet et au niveau de la traversée piétonne devant le n° 92 rue Aristide Briand

Le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité

Conseils Municipaux

AFFAIRES FONCIÈRES ET FORESTIÈRES

Délibération 23-74 - Cession des parcelles cadastrées BH 83 et BH 97
Le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité

AFFAIRES SCOLAIRES

Délibération 23-75 - Dénomination de l'école maternelle et de l'école élémentaire du groupe scolaire R. TRITTER (régularisation)
Le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité

AFFAIRES DE PERSONNEL

Délibération 23-76 - Assurance des frais de personnel au contrat groupe conclu par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale - augmentation des taux
Le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité

QUESTIONS DIVERSES



Retrouvez les compte-rendus des Conseils Municipaux sur notre site, rubrique *Services / Délibérations*.

Calendrier des collectes 2024

ORDURES MÉNAGÈRES le vendredi

EMBALLAGES ET PAPIERS le lundi semaine impaire

? Votre bac n'a pas été collecté le jour prévu ?
Laissez votre bac jaune sorti jusqu'à son ramassage. Pour le bac brun, il n'y a pas de rattrapage, attendez le prochain jour de collecte.
Pour signaler un problème de collecte : 03 84 90 1171

Un doute sur le tri d'un déchet ? Consultez Kitritou, l'assistant du tri sur grandbelfort.fr ou flashez ce code.

Bac jaune trop petit ?
Demandez un bac plus grand sur grandbelfort.fr, rubrique déchets

bac cassé ?
Le Grand Belfort assure gratuitement la remise en état, remplissez le formulaire sur le site : grandbelfort.fr, rubrique déchets

OFFEMONT

JANVIER

	L	M	M	J	V	S	D
01	1	2	3	4	5	6	7
02	8	9	10	11	12	13	14
03	15	16	17	18	19	20	21
04	22	23	24	25	26	27	28
05	29	30	31				

FÉVRIER

	L	M	M	J	V	S	D
05				1	2	3	4
06	5	6	7	8	9	10	11
07	12	13	14	15	16	17	18
08	19	20	21	22	23	24	25
09	26	27	28	29			

MARS

	L	M	M	J	V	S	D
09					1	2	3
10	4	5	6	7	8	9	10
11	11	12	13	14	15	16	17
12	18	19	20	21	22	23	24
13	25	26	27	28	29	30	31

AVRIL

	L	M	M	J	V	S	D
14	1	2	3	4	5	6	7
15	8	9	10	11	12	13	14
16	15	16	17	18	19	20	21
17	22	23	24	25	26	27	28
18	29	30					

MAI

	L	M	M	J	V	S	D
18				1	2	3	4
19	6	7	8	9	10	11	12
20	13	14	15	16	17	18	19
21	20	21	22	23	24	25	26
22	27	28	29	30	31		

JUIN

	L	M	M	J	V	S	D
22					1	2	
23	3	4	5	6	7	8	9
24	10	11	12	13	14	15	16
25	17	18	19	20	21	22	23
26	24	25	26	27	28	29	30

JUILLET

	L	M	M	J	V	S	D
27	1	2	3	4	5	6	7
28	8	9	10	11	12	13	14
29	15	16	17	18	19	20	21
30	22	23	24	25	26	27	28
31	29	30	31				

AOÛT

	L	M	M	J	V	S	D
31				1	2	3	4
32	5	6	7	8	9	10	11
33	12	13	14	15	16	17	18
34	19	20	21	22	23	24	25
35	26	27	28	29	30	31	

SEPTEMBRE

	L	M	M	J	V	S	D
35							1
36	2	3	4	5	6	7	8
37	9	10	11	12	13	14	15
38	16	17	18	19	20	21	22
39	23	24	25	26	27	28	29
40	30						

OCTOBRE

	L	M	M	J	V	S	D
40				1	2	3	4
41	7	8	9	10	11	12	13
42	14	15	16	17	18	19	20
43	21	22	23	24	25	26	27
44	28	29	30	31			

NOVEMBRE

	L	M	M	J	V	S	D
44					1	2	3
45	4	5	6	7	8	9	10
46	11	12	13	14	15	16	17
47	18	19	20	21	22	23	24
48	25	26	27	28	29	30	

DÉCEMBRE

	L	M	M	J	V	S	D
48							1
49	2	3	4	5	6	7	8
50	9	10	11	12	13	14	15
51	16	17	18	19	20	21	22
52	23	24	25	26	27	28	29
01	30	31					

■ bac brun ■ bac jaune Jours fériés = déchets collectés, sauf 1^{er} janvier, 1^{er} mai et 25 décembre (voir calendrier ci-dessus).
 Calendrier susceptible d'évoluer en cours d'année. Renseignements : grandbelfort.fr

grandbelfort.fr | Direction Prévention & Valorisation des Déchets : 03 84 90 1171

88 - Offemont Réalités - Février 2024

Conception : Julie Régnier | Décembre 2023

Habitant de la commune : "Où en est l'installation de la fibre ?"

Commune d'Offemont : Nous avons rencontré Mme BEZ, Directrice des relations avec les collectivités locales Nord Franche-Comté, afin de faire le point sur la situation des raccordement à la fibre sur l'ensemble des habitations de la commune. Voici sa réponse :

"J'ai effectué les recherches sur lesquelles vous m'aviez sollicitées et vous trouverez ci-dessous en vert, toutes les adresses déjà fibrées et raccordables.

Certaines sont en cours avec une date limite estimée fin 2^e trimestre 2024 et, à la marge, quelques adresses qui seront déployées dans un second temps à partir de fin 2024.

J'ai détecté un point de blocage (en rouge ci-dessous) mais il s'agit d'un boîtier situé sur un poteau ENEDIS avec le ruban de signalisation et l'interdiction d'intervenir pour le moment.

Je vous remercie, par avance, de bien rappeler aux usagers qui vont demander un permis de construire de faire leur demande de raccordement fibre dès le début de leurs travaux car les délais peuvent aller jusqu'à 6 mois. Vous pouvez leur communiquer l'adresse ci-après pour leur démarche : <https://reseaux.orange.fr/nos-reseaux/modernisation-des-reseaux/travaux-et-raccordements>

Pour vos lotissements de plus de 3 maisons, je vous invite à faire votre demande sur immobilier.nordest@orange.com ou appeler au 0 800 366 300.

1 rue Charles De Gaulle ► éligible.

5 allée des Charmilles ► éligible.

Immeubles 2, 4, 6 et 8 voie Minerve ► en cours de déploiement, pris en charge par INEO, prévu 2^e trimestre 2024.

Rue Aristide Briand

8 bis ► pour fin 2024 - 71B ► en cours de déploiement - 78 ► prévu fin 2024 - 79 bis et 79 C ► pour 2^e trimestre 2024 - 81, 82 et 83 ► prévus pour 2^e trimestre 2024 - 93,95,97,99 ► prévus pour 2^e trimestre 2024 - 101, 103,106 ► prévus pour 2^e trimestre 2024 - 70 ► éligible, 76 ► éligible - 57 BÂTIMENT B ► éligible - 90 T ► éligible.

Rue Jean Moulin

2 ► éligible - 3+5+7 ► en cours 2^e trimestre 2024

Rue de la Gare

3A et 3B ► raccordables - 7 ► Blocage technique ENEDIS on ne peut pas faire le raccordement.

Rue du Fort

2, 2 bis, 3, 4, 5, 6, 8, 11, 12, 13 , 7 bis, 9 ► en cours 2^e trimestre 2024.

11 et 11A rue Brouque ► raccordables.

45 rue sous la Miotte ► raccordable, 56 ► en cours de déploiement.

5 rue du Clair bois ► raccordable.

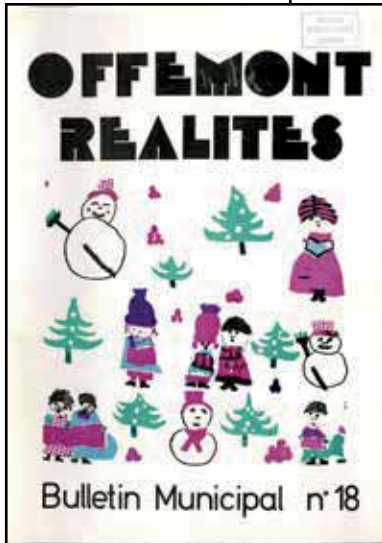
39 rue Charles Dreyfus ► raccordable.

1 et 3 rue Jean Debrot ► prévus fin 2024."

Photos de la commune

Un grand merci à Madame PAIN pour ses clichés aériens.





Retrouvez la suite de cet article publié en 1979 ainsi que tous les numéros de notre magazine Offemont Réalités sur notre site internet, rubrique Services / Communication.

Lorsque ce bulletin pénétrera dans vos foyers, le temps sera bientôt venu d'échanger des vœux, de formuler des souhaits.

Les Conseillers Municipaux, les Adjointes et le Maire ne failliront pas à cette tradition séculaire.

Nous souhaitons que cette année qui va naître dans quelques jours soit meilleure que celle qui va disparaître. Meilleure pour nos quelque deux cents familles touchées par un conflit social sans doute le plus long, le plus dur, mais aussi sans doute le plus exemplaire que notre département ait jamais connu.

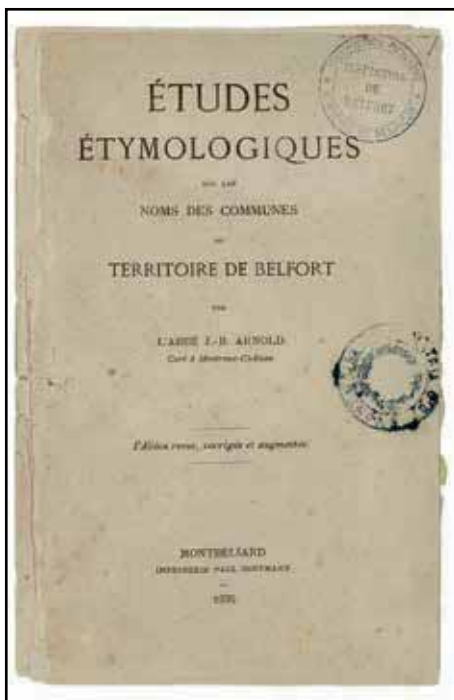
Nous souhaitons que les résultats acquis par la ténacité de la lutte leur apportent une part supplémentaire de mieux vivre, tant dans leur entreprise que dans leurs foyers ; la création de richesses par l'intelligence et le travail leur en confère le droit.

Nous souhaitons que la sagesse des hommes, et plus particulièrement celle de ceux qu'il est convenu d'appeler les « Grands » de ce monde, leur permette de dominer et de dépasser leurs divergences politiques ou religieuses, leurs conflits économiques ou territoriaux, et qu'ainsi soit préservée la paix mondiale, le bien le plus précieux de l'Humanité.

Nous souhaitons qu'ici, autour de nous, dans notre modeste commune, chacun oublie aussi ses différents et ses querelles particulières, et participe à l'élaboration d'une cité plus harmonieuse et plus fraternelle.

Que 1980 puisse conserver ou apporter à tous, la santé, la sécurité, la paix, la joie et le bonheur de vivre.

Le mot du Maire



Extrait de l'ouvrage de 1876 intitulé Études étymologiques de l'Abbé J.-B. ARNOLD issu de la bibliothèque de Robert TRITTER, ancien Maire d'Offemont.

21. OFFEMONT,
paroisse de 650 âmes avec son annexe Vétrigne. Dans le *Dictionnaire d'Alsace* un point d'interrogation placé entre parenthèse démontre que Baquol se demande si Offemont ne vient pas de *Jovis mons*, mont de Jupiter. A première vue et depuis que l'on y a trouvé des antiquités romaines, cette hypothèse timidement hasardée n'a rien d'inadmissible, surtout si l'on prononce comme les Allemands, *Iofis mons*. Si l'on adopte l'étymologie que nous avons donnée pour Brasse, ces deux noms seraient les seuls vestiges que le paganisme aurait laissés dans le pays. Mais pourquoi ne dirait-on pas *Ovis mons*, mont de la brebis, ou *Offæ mons*, mont formant comme une tumeur sur le sol? Néanmoins ce sont là de pures conjectures qu'aucune donnée historique n'appuie ni ne combat. En 1347, époque autrichienne, nous trouvons dans les chartes *Offemot* et *Affemet*, qui signifierait dans leur dialecte norique lieu des singes ou des badauds. Mais la traduction ne fait pas autorité. Le préfixe Off et Af vient du radical *av* qui signifie *eau*, comme nous le verrons encore à l'article *Evette*, canton de Giromagny. D'où nous aurions *Aquæ mons*, la montagne d'eau, *Avmons*, *Afmons* et par suite de la prononciation sourde de l'a (article Morvillars), *Ofmons*. Cette solution est d'autant plus probable qu'au pied de cette montagne et dans toutes les directions il y a des étangs assez considérables notamment celui de la Forge qui se trouve au village même. Ce fait a dû frapper les premiers colons qui ont fixé leurs demeures et Offemont aurait ainsi le sens de *montagne baignée par les eaux*.

SPÉCIALE SYMBOLES DE LA RÉPUBLIQUE

Marianne

La première allégorie de la République sous les traits d'une femme coiffée d'un bonnet phrygien remonte à la Révolution française : ce bonnet porté par les esclaves affranchis en Grèce et à Rome, apprécié des marins et des galériens de la Méditerranée, est fièrement repris par les révolutionnaires venus du Midi comme emblème de la liberté.

Marianne étant un des prénoms les plus répandus du XVIII^e siècle, il est employé pour personnifier le peuple et parfois la République, notamment dans la bouche de ses détracteurs.

Sous la III^e République, les statues et surtout les bustes de Marianne se multiplient, en particulier dans les mairies, parfois privées de leur bonnet phrygien jugé trop séditionnel au profit d'un diadème ou d'une couronne.

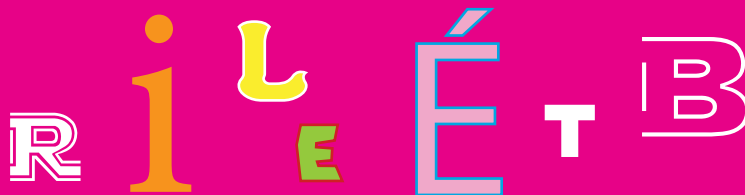
Source : www.elysee.fr/la-presidence/marianne

**Voici notre Marianne installée dans la salle du Conseil Municipal.
Trouveras-tu les 5 différences entre les deux photographies ?**



EMBROUILLAMINI

Quel mot se cache
derrière toutes ces
lettres ?



CULTURE GÉNÉRALE

Dans ce tableau d'Eugène Delacroix, la Liberté est représentée allégoriquement et peut évoquer Marianne. Sais-tu comment s'intitule ce tableau ?

LA L_____
 G_____ T
 LE P__ P_E



TERMINAISON COMMUNE

Trouve les 5 mots !
Indice : ils ont la même terminaison.

MAI____
 PRAI____
 AVA____
 CALO____
 CAVALE____

Naissances

16/06/2023 - **Silia-Aïcha** BOUCHERIT de Afaf BOUHADAD et Hychem BOUCHERIT
23/06/2023 - **Arthur** MOINET de Magalie BOUVIER et Florian MOINET
26/06/2023 - **Léo** MARAILLAC de Aleksandra LEMIESZ et Pierre-Alexandre MARAILLAC
28/06/2023 - **Ylan** BOINALI de Anfayta TOYBOU et Yousouffou BOINALI
28/07/2023 - **Alya** REZIOUK de Jennifer BLANCHARD et Labil REZIOUK
31/07/2023 - **Simon** LEFEVRE de Isabelle DE ARMENGOL et Bertrand LEFEVRE
14/08/2023 - **Ayden** KAUFFMANN de Priscillia KREUTZER et Dominique KAUFFMANN
18/08/2023 - **Madeline** MARTIN de Myriam WNEKOWICZ et Jean-Christophe MARTIN
21/08/2023 - **Dulryss** FORSTER de Geneviève FORSTER et Dulcien KONTOU
24/08/2023 - **Hamza** AKOUBBI de Fatma SELAT et Hassan AKOUBBI
20/09/2023 - **Livaï** WEISS de Céline FONTAINE et Sonni WEISS
23/09/2023 - **Alma** FISCHER CHAPULLIOT de Camille CHAPULLIOT et Hugo FISCHER
03/10/2023 - **Issa** DOUAÏSSIA de Cassandra FUCHS et Ziad DOUAÏSSIA
03/10/2023 - **Kamila** BOUGOFFA de Kahena LAMBING et Billel BOUGOFFA
18/10/2023 - **Swan** GODEFROY RIESTERER de Kelly RIESTERER et Florian GODEFROY
26/11/2023 - **Enis** FAKILI de Tugba TASTAN et Gökhan FAKILI

Mariages

Anne-Lise HUET et Thibaut GAUTHIER le 15/07/2023
Mélissa MONIER et Florian PARISOT le 02/09/2023
Aurélie DAVIAS et Elie VEYA le 09/09/2023
Sophie VOURRON et Rémy BERNARD le 30/09/2023
Lolita MICHE et Cédric RERAT le 16/12/2023

*Lors des mariages, une corbeille est mise à disposition des participants au profit du CCAS. Le montant de ces dons entre le 16 juin 2023 et 1^{er} janvier 2024 s'est élevé à **140,35 €**.*

Décès

14/07/2023 - Henri DUPARCHY, 80 ans
08/08/2023 - Guillaume SALLOT, 28 ans
17/09/2023 - Laurent TOMEZZOLI, 82 ans
26/09/2023 - Monique COUCHOT, veuve NICOLAS, 77 ans
08/10/2023 - Mouloud IOUI, 82 ans
13/10/2023 - Christiane LOCTIN veuve CHETTOUH, 86 ans
17/10/2023 - Renaud GAUTIER, 74 ans
27/10/2023 - Lucienne RÉMY veuve JUIF, 98 ans
10/11/2023 - Denise BAUMANN, 89 ans
14/11/2023 - Paul GESTER, 87 ans
21/11/2023 - Raymonde BERNAERTS veuve DIDIER, 90 ans
30/11/2023 - Evelyne GRISEY, 61 ans
30/12/2023 - Marie-Yvonne PHEULPIN épouse Jean-Marc PÉQUIGNOT, 84 ans

Groupe majoritaire - Liste **"Un vent de liberté pour Offemont"**

Le visage d'Offemont a profondément été modifié lors de cette dernière décennie.

Le quartier Arsot-Ganghoffer s'est métamorphosé à la grande satisfaction de ses habitants. La destruction des tours vétustes, la réhabilitation des logements sociaux a attiré une population nouvelle, séduite par le charme de notre collectivité.

Gérer une commune, c'est se soucier du plus grand nombre, le bureau du Maire est ouvert aux doléances. L'ensemble de l'équipe municipale est facilement accessible, présente sur le terrain, aux manifestations, où chacun peut venir dialoguer.

Gérer, c'est aussi investir pour l'avenir dans le cadre des directives nationales écologiques en programmant les travaux nécessaires à la réalisation d'économies d'énergie dans les bâtiments publics, les écoles, les salles de loisirs, l'éclairage public... C'est aussi travailler en lien étroit avec la Préfecture, Grand Belfort, le département, c'est aller à la recherche de subventions afin de soutenir nos investissements et de préserver nos finances.

Nous avons, sur certains sujets, réalisé des réunions publiques, à chaque fois peu de monde présent. Tout cela demande de l'énergie, du temps ; face au phénomène français récurrent qu'est la "réunionite", nous pensons qu'il est tout aussi efficace d'aller à la rencontre des administrés que de participer à de vaines réunions bruyantes et stériles.

Sachez, chers concitoyens, que nous restons à votre écoute et que nous mettons tout en œuvre pour votre bien-être et votre sécurité.

Groupe d'opposition - Liste **"Parlons d'avenir"**

Gérer une municipalité ne s'apparente ni à la gestion d'une entreprise commerciale, ni d'une école ou d'une caserne. Pour assurer une direction éclairée, il faut identifier constamment les besoins des habitants dans tous les secteurs : sécurité, santé, éducation, urbanisme, loisirs, etc. Il convient ensuite de prioriser, d'élaborer une stratégie impliquant des actions dont les effets doivent être évalués et adaptés. C'est ainsi que se définit un véritable projet communal.

À Offemont, rien de tel au cours des deux derniers mandats. Avez-vous été consultés sur vos besoins, spécifiquement à zone géographique, votre quartier, ou votre rue, en ce qui concerne les enjeux communaux ? En dix ans, avez-vous participé activement à une réunion ? Une stratégie appuyée sur une étude sérieuse, vous a-t-elle été présentée de manière objective, en conformité avec vos besoins citoyens ?

Chez nous, la municipalité reproduit les schémas du siècle dernier. Tous les six ans, nous votons pour une liste sans réel programme, accordant ainsi un chèque en blanc à une équipe qui décide en toute opacité, dans une sorte d'entre-soi insupportable et dépassé. L'équipe au pouvoir est un orchestre où chacun joue dans son coin, sans cohérence harmonique, sans se soucier de son public.

Cela est délibéré car plus facile à gérer. Les décisions se prennent entre eux, en réponse à des problèmes ponctuels ou pour se faire élire. Mais tout cela se fait... sans votre participation !

Quel abandon démocratique !

À noter dans votre agenda !

Carnaval	06 mars 2024
Week-end "Découvertes" avec PhotoPassion	22, 23 et 24 mars 2024
Chasse aux œufs	1 ^{er} avril 2024
Exposition avicole	06 et 07 avril 2024
Distribution de compost	20 avril 2024
Vide-greniers de l'AS OFFEMONT	1 ^{er} mai 2024
Marche du Canton	05 mai 2024
Cérémonie du 08 mai	08 mai 2024
Gratiféria	25 et 26 mai 2024
Fête de la Commune	22 juin 2024
Vide-greniers communal	01 septembre 2024
Forum des activités	04 septembre 2024
Exposition artistique Reg'arts	27 au 29 septembre 2024
Cérémonie du Maquis de Chérimont	29 septembre 2024
Sortie du Maire	13 octobre 2024
Repas annuel des Aînés	16 novembre 2024
Libération d'Offemont-Vétrigne	23 novembre 2024
Fête du Goût	22 au 24 novembre 2024
Saint-Nicolas	07 décembre 2024
Concert de Noël de la chorale 1.2.3. Soleil	1 ^{er} décembre 2024
Marché de Noël	14 et 15 décembre 2024

Liste non exhaustive : retrouvez tous les événements sur l'agenda de notre site.





SPÉCIALE SYMBOLES DE LA RÉPUBLIQUE

🇫🇷 Marianne 🇫🇷

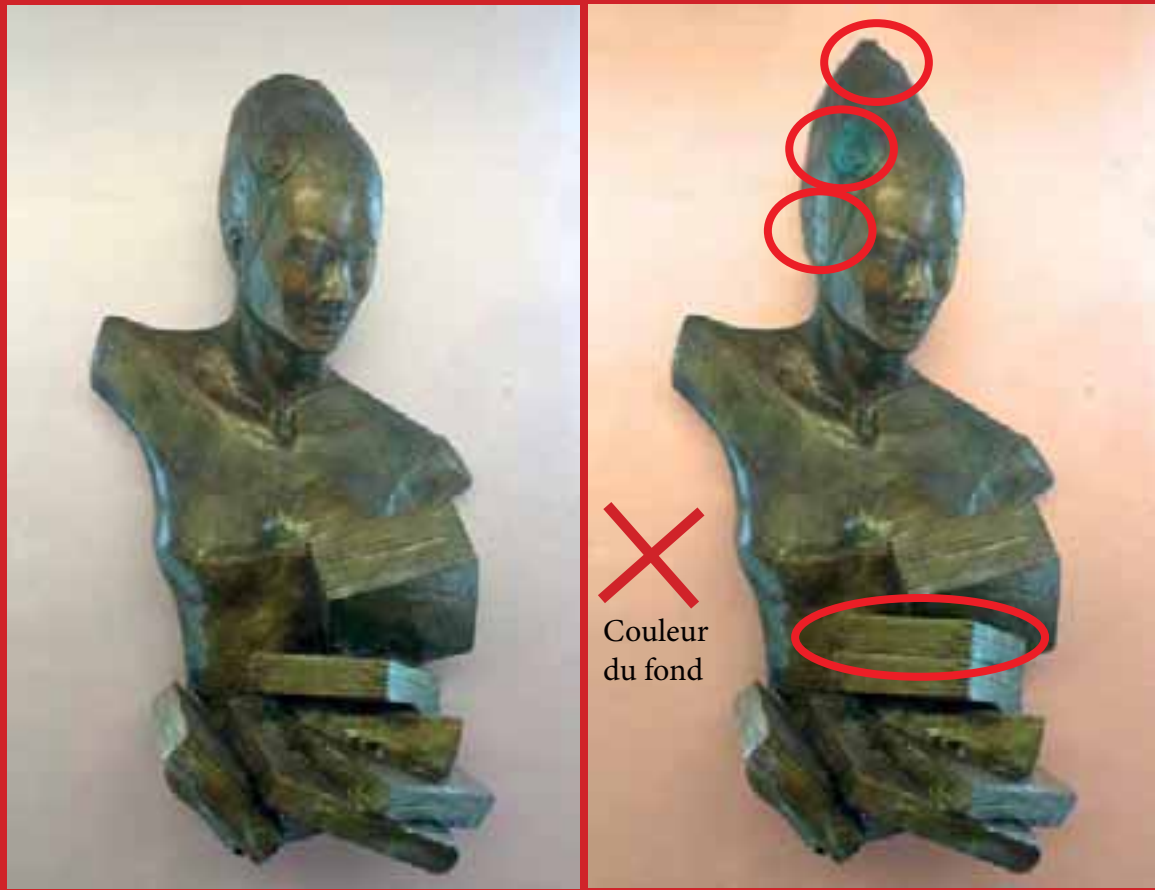
La première allégorie de la République sous les traits d'une femme coiffée d'un bonnet phrygien remonte à la Révolution française : ce bonnet porté par les esclaves affranchis en Grèce et à Rome, apprécié des marins et des galériens de la Méditerranée, est fièrement repris par les révolutionnaires venus du Midi comme emblème de la liberté.

Marianne étant un des prénoms les plus répandus du XVIII^e siècle, il est employé pour personnifier le peuple, et parfois la République, notamment dans la bouche de ses détracteurs.

Sous la III^e République, les statues et surtout les bustes de Marianne se multiplient, en particulier dans les mairies, parfois privée de leur bonnet phrygien jugé trop séditieux au profit d'un diadème ou une couronne.

Source : www.elysee.fr/la-presidence/marianne

**Voici notre Marianne installée dans la salle du Conseil Municipal.
Trouveras-tu les 5 différences entre les deux photographies ?**



CULTURE GÉNÉRALE

Dans ce tableau d'Eugène Delacroix, la Liberté est représentée allégoriquement et peut évoquer Marianne.

Sais-tu comment s'intitule ce tableau ?

LA LIBERTÉ
GUIDANT
LE PEUPLE



TERMINAISON COMMUNE

Trouve les 5 mots !
Indice : ils ont la même terminaison.

MAIRIE
PRAIRIE
AVARIE
CALORIE
CAVALERIE

EMBROUILLAMINI

Quel mot se cache derrière toutes ces lettres ? **LIBERTÉ**

R i L É T B
E